



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'éducation

Le mercredi 15 novembre 2006 — Vol. 39 N° 7

**Audition des dirigeants d'établissements d'enseignement
de niveau universitaire conformément à la Loi sur les
établissements d'enseignement de niveau universitaire (2)**

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'éducation

Le mercredi 15 novembre 2006 — Vol. 39 N° 7

Table des matières

Auditions (suite)	1
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)	1

Intervenants

M. Jacques Chagnon, président

M. Camil Bouchard
M. André Gabias
Mme Noëlla Champagne
Mme Francine Gaudet
Mme Marie Malavoy
M. Yvan Bordeleau
M. Claude Cousineau

- * M. Ghislain Bourque, UQTR
- * M. André Paradis, idem
- * M. René Garneau, idem
- * M. André G. Roy, idem
- * M. Benoît Langlois, idem

- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Le mercredi 15 novembre 2006 — Vol. 39 N° 7

**Audition des dirigeants d'établissements d'enseignement de niveau universitaire
conformément à la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (2)**

(Neuf heures cinquante et une minutes)

Le Président (M. Chagnon): ...réunis afin de rencontrer les dirigeants de l'Université du Québec à Trois-Rivières, en application évidemment avec la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Est-ce qu'il y a des remplacements, M. le secrétaire?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Gabias (Trois-Rivières) remplace Mme Perreault (Chauveau).

Le Président (M. Chagnon): Alors, on salue M. Gabias.

Une voix: ...

Le Président (M. Chagnon): ...peut en mettre de l'autre côté aussi, là. Pas obligés de tous vous mettre sur le même bord. Alors, j'invite évidemment tout le monde à éteindre leurs téléphones cellulaires, parmi nos invités en particulier. C'est fait?

On commence aujourd'hui un nouveau cycle triennal de reddition de comptes, tel que le prévoit la Loi sur les établissements d'enseignement universitaire. Cette loi reconnaît évidemment l'autonomie des universités mais les soumet néanmoins à cet exercice d'imputabilité, qui est un peu normal, puisque 2 milliards des 3 milliards que vous gérez sont des crédits votés par l'Assemblée nationale, et c'est donc évidemment... Ça nous permet aussi en même temps, aux parlementaires, de souligner le rôle clé que vous jouez dans la société québécoise et ça permet aussi aux parlementaires d'être davantage éclairés sur différentes fonctions et différentes avenues, différentes nouveautés que vous effectuez, à chaque trois ans, dans vos institutions.

Nous prévoyons entendre les dirigeants de 18 universités d'ici le 1er février 2007. L'objectif est de déposer, au début de la session... du mois de mars, en Chambre, le rapport des universités sur ce dossier-là. C'est un peu la raison... Vous comprendrez que, dans la conjoncture actuelle, il y a un intérêt pour nous de faire une espèce de marathon de façon à ce que nous puissions avoir le soin de voir toutes les universités et de déposer, en début de session lors de l'année prochaine, les conclusions qui nous apparaîtront être celles... les nôtres enfin, qui nous permettront de donner à l'Assemblée nationale l'équivalent de ce pourquoi nous travaillons et en même temps de nous permettre de faire un débat de deux heures sur la question.

Il est important de souligner ici que c'est la première fois que toutes les universités seront entendues selon la nouvelle approche élaborée au cours des dernières années par la Commission de l'éducation. La commission a élaboré une grille de données comportant une centaine d'indicateurs permettant de suivre l'évolution sur une période de plusieurs années, des indicateurs tels que la clientèle étudiante, le taux de diplomation, le nombre de professeurs, les ratios professeur-étudiants, les données

financières, les budgets de recherche, bref de nous donner des éléments de comparaison qui vont nous permettre, dans l'avenir aussi, d'être capables de mieux situer, de mieux ausculter l'effort que chaque université fait, et son rendement dans le fond, son rendement, et ses qualités par rapport aussi aux autres constituantes. Là, aujourd'hui, on est dans le grand cercle des constituantes de l'Université du Québec. On a vu, la semaine dernière, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Bien, il y a évidemment toutes les autres qui viendront ici nous rencontrer. Mais ça nous permet évidemment, avec ces indicateurs de performance là, de pouvoir évaluer... mieux évaluer le travail de chacune des universités. Étant donné le rôle que les universités jouent dans le développement du Québec, ça nous apparaissait absolument nécessaire que de le faire, et donc vous êtes nos deuxièmes joueurs. Nous vous souhaitons la bienvenue.

Auditions (suite)

Nous vous souhaitons la bienvenue et nous vous demandons maintenant peut-être de nous préparer, pendant une vingtaine de minutes, un commentaire ou encore un synopsis de votre commentaire — ce serait encore plus apprécié — sur l'Université du Québec à Trois-Rivières. Alors, je vous demande, M. Bourque, recteur, de nous présenter vos collègues.

Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

M. Bourque (Ghislain): Merci, M. le Président. Permettez que je vous remercie de nous donner l'occasion de nous exprimer devant les membres de cette commission.

Je suis accompagné aujourd'hui de trois vice-recteurs: M. André Paradis, vice-recteur au soutien académique et technologique, M. René Gameau, vice-recteur, Administration, Finances, ainsi que M. André G. Roy, qui est vice-recteur aux ressources humaines. De plus, nous accompagnent aussi trois personnes qui sont, je dirais, des personnes qui permettent à tout le moins de dessiner, là, de définir un petit peu mieux l'université à chaque jour: M. François Héroux, qui est avec nous, M. Yves Bourassa ainsi que le président de l'Association des étudiants, M. Benoît Langlois.

Je sais qu'il est plus important de finir à temps que de commencer à l'heure. Donc, si vous permettez, je vais me presser du mieux que je pourrai pour essayer de cadrer le travail qui se fait à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Donc, permettez que j'attire votre attention sur trois éléments qui seront touchés dans le cadre de cette présentation: d'abord, un survol rapide de notre plan institutionnel; ensuite, les quatre leaderships qui caractérisent l'UQTR; et enfin la question du financement universitaire, où je sais par avance qu'il y a là un certain nombre de chiffres que vous aurez déjà entendus sur la place publique ou autrement.

Le plan stratégique de l'UQTR s'est amorcé par une réflexion qui a été commandée auprès de personnes externes de l'université. C'est un comité qui a été piloté par M. Camille Limoges et qui a déterminé un plan d'action qui s'est traduit ensuite en développement stratégique, en plan stratégique de l'université, qui s'est appuyé sur un certain nombre d'éléments, dont la qualité et l'expertise des ressources professorales, cela va de soi, le renforcement de l'encadrement étudiant avec, bien entendu, tout ce qu'on peut appeler de stratégies misant sur la réussite des étudiants, et enfin l'affirmation de ses secteurs d'excellence.

Il s'agit, dans ce cadre-là, d'une stratégie de différenciation pour l'UQTR, donc réussir à définir l'UQTR dans ses forces et dans ce qu'on pourrait appeler ses forces d'affirmation et d'occupation du territoire et de travail avec les partenaires. Le gros de ce travail a permis de recentrer la programmation, de s'appuyer sur ce que l'on appelle aussi une réflexion globale sur ce que pouvaient être les grands projets rassembleurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières, et ces grands projets étant balisés par ce que l'on pourrait appeler l'interdisciplinarité. Donc, les masses critiques sont définies chez nous par le caractère interdisciplinaire des grands projets rassembleurs, ce qui est un peu différent de ce que l'on rencontre dans des universités de métropole, où les masses critiques sont peut-être un peu plus fortes au point de départ mais disciplinaires, à ce moment-là, de manière disciplinaire. Chez nous, c'est plus sous l'angle interdisciplinaire que nous cherchons à définir nos grands projets.

Ensuite, au niveau de la deuxième orientation, nous avons travaillé sur les réalités des... comment dire, des programmes professionnels que nous avons chez nous. C'est ce qui caractérise aussi l'Université du Québec à Trois-Rivières que d'avoir beaucoup de programmes professionnels, en santé en particulier, avec chiropratique, sages-femmes, podiatrie, dans, aussi, des disciplines plus conventionnelles: je pense à sciences comptables, sciences infirmières, sciences de l'éducation. Donc, on a axé beaucoup notre attention sur la capacité de suivre ces programmes professionnels, de les arrimer un petit peu plus avec le marché de l'emploi. Vous comprendrez qu'à partir de ce moment-là des stratégies de stages, des stratégies de partenariat étaient mises de l'avant.

● (10 heures) ●

Un milieu aussi où s'adapte l'université, s'adaptent les relations de travail, s'adaptent aussi les relations humaines. Ça a été un travail qui a été mis de l'avant il y a maintenant quelques années, qui a produit, je dirais, ses fruits l'année dernière, cette année encore, quatre conventions collectives ont été signées, ont été signées, je dirais, dans la raisonnable des choses, et avec une certaine sérénité, et avec aussi beaucoup d'accent sur le fait qu'on tenait absolument à ce que les relations de travail n'étouffent pas ou n'envahissent pas les relations humaines. Et donc, à partir de ce moment-là, on a travaillé aussi sur les complications, sur les partenariats internes, sur les capacités de pouvoir se définir ensemble et non par rapport de force exclusivement.

Ensuite, l'encadrement à donner à ses étudiants. Tout à l'heure, je vous parlais d'un des éléments fondamentaux de cette stratégie qui a été définie, c'est la réussite des étudiants. Il nous importe de pouvoir nous définir sous deux angles particuliers.

Donc, les stratégies de réussite... puis il y a eu un projet assez important, dans les deux dernières années,

qui a, dans l'ensemble du réseau uquiste... c'est-à-dire que nous étions trois partenaires à définir les profils gagnants sur le plan académique, travailler avec les étudiants pour essayer de déterminer quelles étaient les conditions par lesquelles les étudiants pouvaient réussir leur ambition de formation, et donc ça a permis de pouvoir tracer un certain nombre de portraits que nous pouvions ensuite donner... ou grâce auxquels nous pouvions informer les étudiants. Et ça, ça a été une première mesure qui me semble tout à fait importante, puisqu'il s'agirait... il suffirait, je dirais, de travailler avec des étudiants qui d'abord ne travaillent pas sur leurs capacités propres de pouvoir réussir pour réaliser que la réussite ne peut pas arriver. Or, on a fait ce premier mouvement.

Le deuxième mouvement a été amorcé l'an dernier, c'est celui, cette fois, de trouver les profils professoraux qui permettent la réussite. Et c'est important de le signaler, nous avons à l'heure actuelle un travail très important sous l'angle du soutien académique, qui est amorcé chez nous et qui va permettre de baliser la réussite non seulement à partir des apprentissages, mais aussi à partir des enseignants. Il y a des stratégies fines qui seront développées sous cet angle-là.

De même, au niveau de ce que l'on appelle les partenariats, chez nous, à l'UQTR, dans les régions limitrophes — on parle de la Mauricie et du Centre-du-Québec — sont développés des partenariats qui permettent de prendre appui sur nos créneaux d'excellence: pâtes et papiers, PME, les eaux douces, pour ne nommer que ces trois-là, sont des éléments qui centrent dans la réalité de la communauté.

Une voix: L'hydrogène.

M. Bourque (Ghislain): L'hydrogène, de plus en plus, parce que... Mais, lorsque l'on parle des créneaux qui ont un petit peu plus d'histoire — je penserais aussi à culture québécoise — nous avons vraiment un ancrage très profond. L'hydrogène est celui qui est en effervescence et qui permet maintenant des ancrages nouveaux. Et je vous signalerais que, sous cet angle-là, nous travaillons l'hydrogène non seulement à partir des grands concepts fondamentaux, mais ça se rend jusqu'à la commercialisation. Donc, pour nous, il était important de penser ces recherches en énergie pas rien que sous l'angle de l'innovation, je dirais, théorique, mais aussi sous l'angle de la commercialisation.

Maintenant, la sixième orientation est plutôt axée sur le recrutement étudiant. On pense que, depuis les cinq dernières années, il y a des réussites importantes qui ont eu lieu dans cette orientation-là, puisqu'il faut comprendre que, lors des cinq dernières années, l'UQTR a augmenté sa clientèle étudiante de 16 %, ce qui est majeur, puisque nous sommes dans une région, vous le savez peut-être, où il y a un déficit démographique, où le vieillissement de la population est le plus prononcé au Québec et où, bien entendu, nous avons à lutter par rapport à une concurrence féroce qui se fait à partir de deux pôles que sont Laval et Montréal. Donc, je pense qu'à partir du travail qui a été fait par les grands projets rassembleurs, par la stratégie de différenciation, l'UQTR a commencé à définir sa carte de visite, à une signature un peu différente, et ça permet, je dirais, beaucoup plus d'attraction par rapport à la clientèle étudiante.

Sur cette base: stratégie de différenciation, réussite étudiante, renforcement des liens avec le milieu, on peut

maintenant déterminer que l'UQTR a quatre... on peut dire quatre leaderships affirmés ou en instance de s'affirmer.

Un premier leadership est celui de territoire. Vous comprendrez que, dans la nature même des universités du Québec, nous avons cette obligation, cette nécessité mais aussi ce plaisir d'avoir à répondre aux besoins tout partout sur le territoire. Et à ce titre on peut dire que notre leadership de territoire se définit par le développement comme tel, puisque nous avons à communiquer avec les communautés qui sont réparties sur l'ensemble de deux grands territoires que sont la Mauricie et puis le Centre-du-Québec.

Une voix: ...de Beauce.

M. Bourque (Ghislain): Saint-Georges de Beauce aussi, qu'on a rattrapée par la bande.

Et il y a aussi, passé le développement, le déploiement. Donc, comment ça se traduit? Ça veut dire qu'on délocalise des programmes, on délocalise des projets de formation et même des recherches. Par exemple, nous avons sept centres hors campus pour la formation: Drummondville, Joliette, Québec, Sorel-Tracy, Saint-Hyacinthe, Saint-Georges de Beauce et Victoriaville. Et, par-delà ça, nous avons aussi une délocalisation de la recherche, comme je le disais tout à l'heure: l'Institut de recherche sur les PME est délocalisé à Drummondville; la chaire du meuble travaille à Louiseville et à Victoriaville; sécurité publique avec l'École nationale de police, à Nicolet; et je pourrais rajouter aussi l'hydrogène à Shawinigan. Donc, vous voyez, pour ne nommer que ces principales caractéristiques de délocalisation, qu'il y a un déploiement des ressources de l'Université du Québec à Trois-Rivières sur le territoire.

Et une troisième étape, c'est le rayonnement. Ce rayonnement se fera... se fait, mais se fera plus et mieux avec bien entendu le lancement de nos grands projets rassembleurs. J'aurai l'occasion de vous en reparler ultérieurement.

Deuxième leadership, celui que l'on qualifie d'innovation durable. Ce sont des grands projets sur lesquels on peut s'appuyer pour pouvoir, je dirais, innover non seulement en tant qu'université, mais innover en tant que société.

L'énergie en particulier, et là on pense à l'hydrogène. On pense de plus en plus aussi à la biomasse, mais l'hydrogène est assez avancé. Sera déposé, la semaine prochaine, notre montage financier pour le projet CITH2, qui est un projet qui établit en réseau les recherches sur l'hydrogène à partir de Trois-Rivières. C'est un projet qui sera déposé au gouvernement du Québec et au gouvernement fédéral.

Nous avons aussi la santé. Je prends quelques instants pour vous signaler que notre caractéristique en ce qui regarde la formation en santé et les recherches en santé, c'est que nous regroupons des disciplines qui travaillent en commun à bien des égards, et c'est ce sur quoi nous voulons axer nos actions, puisque nous prétendons que la santé ne peut pas s'enseigner maintenant et ne peut plus se pratiquer en silo, de façon monodisciplinaire. Et nous avons chez nous certaines pratiques alternatives: sages-femmes, chiropratique, podiatrie. Nous espérons obtenir l'ergothérapie bientôt. Rajoutons à cela psychologie, psychoéducation, sciences infirmières, biomédical. Donc, autant de disciplines qui nous permettent de tableur sur le regroupement non seulement de ressources

professorales, mais aussi le croisement des étudiants, et ce qui crée, je dirais, une mouvance un peu différente dans les apprentissages. Et nous avons en projet aussi d'établir une clinique multivocationnelle sur le campus, qui permettra le croisement de ces clientèles et de ces expertises. Ça nous paraît être un créneau très particulier à Trois-Rivières, puisqu'il n'a pas d'équivalent sur le territoire québécois.

Pâtes et papiers, avec, chez nous, l'accueil d'un édifice particulier qu'on appelle le CIPP, Centre intégré en pâtes et papiers, qui est conçu de façon à intégrer justement à la fois la formation collégiale, ce qui se fait présentement, la formation universitaire, ce qui se fait aussi, de premier, deuxième et troisième cycle, ainsi que les entreprises. Donc, il y a dans ce pavillon véritablement une machine à papier, il y a toutes les opérations convenues dans ce qu'on appelle la vraie entreprise, et, à travers ces équipements, cette instrumentation, il y a de la formation étudiante et de la recherche. Donc, vous voyez que c'est un modèle, je dirais, exemplaire au niveau de l'intégration.

Au niveau de la gestion, expertise avec l'Institut des PME, de recherche sur les PME, notamment en ce qui regarde la performance des entreprises, l'économie sociale, les PME de classe mondiale, la gestion du risque, et j'en passe.

L'écologie des eaux douces, avec le bateau-laboratoire que nous avons acquis, qui s'appelle le Lampsilis, et qui renouvelle notre compréhension des environnements aquatiques compris entre les Grands Lacs et la zone estuarienne du fleuve Saint-Laurent.

Les études québécoises, qu'on n'a pas à publiciser de façon supplémentaire, puisque, avec l'approche plurielle qui a été prise à Trois-Rivières il y a plusieurs années maintenant, nous avons une compréhension de la spécificité québécoise, qui a été définie à Trois-Rivières à bien des égards, et là-dessus nous pouvons tableur que nous aurons toujours le rayonnement qui, je dirais, va avec le travail qui s'est effectué dans les années passées et qui continue de se faire.

● (10 h 10) ●

Quelques projets en émergence: loisir, tourisme et culture — c'est spécifique à Trois-Rivières — les lettres et la communication sociale, les études sur le développement de l'enfant et de la famille, ainsi que l'école en changement. Ce sont des dynamiques, là, qui sont en train de se définir et qui, dans la foulée des grands projets rassembleurs, pourront, d'ici un, deux ou trois ans, s'ajouter à notre carte de visite.

Nous avons aussi un leadership d'intégration. Je ne reviendrai pas sur le modèle CIPP, sur la clinique en santé ou le modèle santé, mais j'insisterai sur le modèle que l'on appelle PICOM, c'est-à-dire les projets d'intervention communautaire. C'est un projet sans équivalent, qui est expérimenté depuis plus d'un an, qui regroupe des étudiants pour obtenir des crédits sur des projets thématiques. Donc, vous pouvez avoir trois étudiants qui proviennent d'horizons différents: psychologie, sciences comptables, éducation physique, qui interviennent sur une problématique communautaire. Ces problématiques communautaires sont définies par les organismes communautaires, qui les déposent à l'université et donc qui nous incitent à créer un groupe de travail étudiant pour solutionner un certain nombre de problématiques identifiées.

Et un modèle d'intégration sociale qui va passer, et ça, c'est un projet, par l'accueil d'étudiants étrangers,

et aussi un accueil intégré à la ville, de façon culturelle et de façon, on pourrait dire, sous l'angle général, citoyenne. Donc, on travaille présentement avec deux collèges et la municipalité pour établir ce que l'on appellerait une cité de l'international dans la ville même de Trois-Rivières.

Et ensuite le dernier leadership, qui est le leadership d'impact, sur lequel j'aimerais attirer votre attention parce que... Je sais que tous les représentants d'universités qui défilent devant vous vont peut-être avoir la tentation de se définir beaucoup de l'intérieur de façon académique, et je pense que c'est notre devoir, la reddition de comptes est basée là-dessus, mais nous espérons, et nous avons déjà commencé nos travaux là-dessus, pouvoir, dans un avenir très rapproché, se définir par nos impacts. Ça suppose évidemment des choses que l'on peut discuter ici, que vous connaissez: le pourcentage de scolarisation, ça suppose le pourcentage de réussite académique, ça suppose aussi le coefficient d'employabilité et, bien entendu, ça suppose la définition de valeur de transfert technologique, culturel, économique, etc. Et c'est sous cet angle-là qu'on aimerait pouvoir se présenter un jour et dire: Voici quel est cet impact qu'a l'université sur la population, sur la communauté, qu'il soit à court, moyen ou long terme, mais qu'il soit défini, je dirais, avec des paramètres recevables par tous.

Problématique du financement universitaire. Je vais vous rappeler nos trois missions. Celle d'une couverture presque complète des profils de formation, puisque nous sommes une université à vocation générale. Donc, il faut répondre aux besoins de la collectivité. On sait qu'ils ne sont pas, je dirais, équitablement répartis, ces besoins, ou également répartis sur le territoire. Il se peut qu'il y ait des besoins plus faibles dans un endroit, plus forts dans un autre, ce qui crée souvent des fluctuations assez importantes au niveau du regroupement, au niveau des cohortes qui sont démarrées, soit sur le campus principal, soit dans les hors-campus, mais c'est notre mission que de pouvoir amener partout sur le territoire, lorsqu'on est capable de faire un montage raisonnable, amener de la formation pour le besoin de l'évolution de chacune des... comment dire, des coins de ce... chacun des coins de ce territoire. Donc, c'est notre première mission, la seconde étant de rendre accessibles les études universitaires.

La compréhension que l'on se fait de l'accessibilité n'est pas restreinte, elle est complète, à savoir que nous tenons à accueillir les étudiants, les inscrire, mais nous tenons à penser l'accessibilité jusqu'à l'employabilité. C'est ce pourquoi tout à l'heure je vous ai parlé de réussite étudiante et de pédagogie universitaire. Donc, nous sommes convaincus qu'il ne serait d'aucun service aux étudiants que de les accueillir sans leur permettre de réussir et de les laisser tomber en cours de route, et c'est ce pourquoi nous avons en chantier un très gros projet sur la réussite et que l'accessibilité, chez nous, ne peut être comprise autrement que dans ce parcours qui va de l'inscription jusqu'à la diplomation et, souhaitons-le, jusqu'à l'emploi.

Troisième mission, celle du développement régional, je vous en ai parlé un peu tout à l'heure: son action en enseignement, l'action de l'université du côté de l'enseignement, permettre de consolider mais aussi de développer au niveau régional. Les actions de recherche aussi permettent cela; je vous ai parlé tantôt des grandes problématiques qui touchent l'économie régionale: pâtes et

papiers, secteur énergétique, PME, environnement, santé, industrie du meuble, pour ne nommer que celles-là, mais aussi les grandes problématiques qui touchent l'implication sociale: les acteurs communautaires, les milieux de la santé, les organismes culturels et les associations de gens d'affaires. C'est notre pain et notre beurre.

Quant à la situation financière comme telle, je rappellerai quelques chiffres qui peut-être vont vous sembler familiers. Les études conjointes MELS et CREPUQ ont statué qu'il manquait, dans les universités québécoises, 375 millions par année par rapport aux universités, je dirais, du Canada en général, que ce 375 millions manque depuis plusieurs années — donc, on peut imaginer un petit peu le retard concurrentiel sous l'angle continental comme tel — donc, l'urgence de combler cet écart va grandissant à chacune des années.

Une deuxième étude qui a été faite... qui a été partagée, étude conjointe MELS et CREPUQ, a maintenant déterminé quels pouvaient être les coûts observés par rapport aux coûts financés en ce qui regarde le financement des activités d'enseignement par université. C'est un discours que vous entendrez aussi. Dans les universités de métropole, ces coûts observés par rapport aux coûts financés varient entre 97 % et 115 %, et, à Trois-Rivières, on parle de 80 %. Donc, quand on fait notre budget, au début de l'année, on sait qu'on part avec nous moins 20 % de financement par rapport à ce que ça nous coûte pour mener à bien notre mission avec nos activités d'enseignement.

Donc, il m'apparaît important ici qu'on puisse décoder très rapidement qu'une université comme la nôtre ne peut se définir, continuer à se définir avec une formule de financement des activités d'enseignement telle qu'elle existe présentement. Il faut absolument qu'il y ait des facteurs de correction, sinon nos missions ne veulent plus rien dire d'autre qu'accumuler des déficits. À cet égard, l'UQTR a un déficit de 17,1 millions accumulé, ce qui veut dire un budget, qu'ils appellent l'intérêt de la dette, d'à peu près 850 000 \$ par année. Et, croyez-moi, ce 850 000 \$, on en aurait besoin.

Ce qui veut dire aussi que nous améliorons notre performance sous l'angle financier mais qu'améliorer notre performance, pour nous c'est d'abord s'équilibrer, puis c'est ensuite rembourser la dette. Mais dans aucun cas de figure ça ne peut vouloir dire se développer, et c'est là le danger. Quand on arrive à se développer, le risque est toujours qu'on accentue le déficit. Et je pense que, si on veut avoir une crédibilité véritable, c'est d'avoir une séquence d'actions budgétaires qui dit: s'équilibrer, rembourser le déficit et ensuite se développer. Et se développer, ça veut dire un peu faire face... non pas faire face, mais donner suite aux quelques grands projets que je vous ai soulignés tout à l'heure en ce qui regarde les projets... Comment accompagner l'hydrogène? Comment accompagner nos recherches au niveau des PME? Comment se définir avec le meuble? Comment se définir avec les eaux douces? Bref, comment assumer nos leaderships pour être sûrs que nous sommes connus et reconnus pour ce que nous avons de leadership? Et je dirais que, dans la situation actuelle, il est très difficile pour nous de pouvoir à la fois dire ce que l'on est et ce que l'on veut être, compte tenu du profil qui a fini par se faire au fur et à mesure des années passées, des 35 dernières années, dans la région de Trois-Rivières. Donc, il est difficile pour nous de dire: Voici ce que nous sommes devenus et voici ce que nous

aspirons à être et en même temps voici les moyens qui nous manquent.

Donc, le plaidoyer que je vous fais ce matin, c'est un plaidoyer qui concerne l'UQTR, qui concerne la conception que l'on a des universités qui oeuvrent en région, qui de plus en plus deviennent non plus des universités régionales, mais des régions universitaires, puisqu'on s'attache avec les partenaires, on s'attache avec des problématiques qui comptent pour le développement des régions avec lesquelles on travaille. Mais, pour plus et mieux accomplir notre mission, ce que l'on souhaiterait, et je pense que c'est un cri du coeur qui appartient aussi au vice-recteur, Administration, Finances, on souhaiterait au moins que la grille de financement nous permette de travailler, je dirais, à égalité avec les autres universités, c'est-à-dire qu'on reconnaisse que ça coûte 100 % de financement... nos coûts observés devraient être à 100 % des coûts de financement, alors qu'à l'heure actuelle ils sont à 80 %. Et je veux vous dire sincèrement: Ça gêne le conseil d'administration, ça nous gêne, nous aussi, quand vient le temps de dire aux gens qu'on voudrait se développer et que les moyens ne sont pas là.

Bref, ce sont les quelques points sur lesquels je voulais attirer votre attention, tout en vous disant que je salue avec beaucoup de bonheur le réinvestissement qui est amorcé par le ministère de l'Éducation. On parle de 240 millions, 90 millions cette année dont 30 millions non récurrents, mais il y a un 60 millions qui l'est, et qu'on espère que, de ce 60 millions, on va penser aux universités qui oeuvrent en région, parce que ce sont elles qui, dans l'ensemble des universités du Québec, en ont le plus besoin, ce qui ne veut pas dire que les autres n'en ont pas besoin aussi, mais «le plus besoin», ce sont les universités qui oeuvrent en région. Merci de votre attention.

● (10 h 20) ●

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, recteur Bourque. Vous arrivez ce matin avec une carte de visite qui est certainement plus intéressante que si on s'était rencontrés il y a six ou sept ans. Pour avoir suivi l'évolution du monde universitaire depuis une vingtaine d'années, je me rappelle fort bien que chez vous, il y a six ou sept ans, on était en train de vivre l'espèce de syndrome Hygrade mais à l'envers, où on avait des diminutions de clientèles étudiantes. Pour répondre aux diminutions de clientèles étudiantes, on fermait des départements: de mémoire, dans philo, théo, musique, et on... On fermait des départements, on avait moins d'étudiants; on fermait des départements, on avait moins d'étudiants. Depuis probablement — puis, entre autres, ça n'a sûrement pas nui — le rapport Limoges, où on a décidé de virer la machine de bord dans le fond, on a décidé de recentrer et de refocuser sur les choses les plus importantes, vous l'avez évoqué, de faire en sorte d'amener un resserrement des activités intellectuelles puis un resserrement aussi du... et un recentrage des activités, bien vous avez aujourd'hui une université où on retrouve 16 % d'augmentation de clientèles, où on a mis la recherche en exergue, où on a développé des créneaux porteurs en matière de recherche. Et, dans votre rapport d'ailleurs que vous nous avez envoyé, vous nous faites part d'un plan, d'un programme de recherche que vous déposez, ou vous avez l'intention de déposer à l'automne 2006 — il reste à peine 15 jours à l'automne 2006. Est-ce qu'il est déposé, ce rapport?

M. Bourque (Ghislain): Il a été étudié à la régie, il va être apporté à la commission des études prochainement. Mais le plan stratégique de la recherche, les grandes lignes sont définies, là. Maintenant, il faut qu'il franchisse les instances, et on pense qu'il y aura des consultations par rapport à ça. Est-ce qu'on parle du plan stratégique de recherche ou sur l'hydrogène?

Le Président (M. Chagnon): Je parle du plan de développement de la recherche de l'université.

M. Bourque (Ghislain): Du développement de la recherche.

Le Président (M. Chagnon): Alors, quand vous en aurez une copie, vous aurez fini, vous pourrez nous en transmettre...

M. Bourque (Ghislain): Ça va nous faire plaisir, oui.

Le Président (M. Chagnon): Généralement, on peut dire que l'université chez vous a définitivement amélioré ses résultats tant au niveau de la diplomation qu'au niveau de l'exercice des fonctions de l'enseignement, dans plusieurs domaines. On retrouve encore chez vous, c'est un peu dans une moindre importance que la semaine dernière, mais on a chez vous une université où on retrouve 62 % d'étudiantes et 37 %, 38 % d'étudiants. La semaine dernière, avec Abitibi-Témiscamingue, c'était 80-20, 80 % d'étudiantes, 20 % d'étudiants. Si on exclut deux secteurs chez vous qui, de mémoire, sont les sciences appliquées et...

Une voix: L'informatique.

Le Président (M. Chagnon): Ah! c'est l'informatique. Je voulais savoir c'était quoi.

M. Bourque (Ghislain): Probablement l'informatique.

Le Président (M. Chagnon): C'est l'informatique qui fait qu'il y a beaucoup plus de gars que de filles dans... C'est l'informatique, hein? C'est ça qui était mon... Parce que sciences appliquées, ça aurait pu être génie, ça aurait pu être...

M. Bourque (Ghislain): Et génie.

Le Président (M. Chagnon): Et génie. Parce que, là, il y a à peu près deux fois plus de gars que de filles dans...

M. Bourque (Ghislain): Mais il y a des secteurs qui sont presque exclusivement féminins.

Le Président (M. Chagnon): Santé.

M. Bourque (Ghislain): Santé, par exemple; éducation aussi.

Le Président (M. Chagnon): Vous avez en même temps mis un groupe de travail pour réfléchir aux

conditions de la réussite étudiante. Quels sont les moyens que vous vous donnez puis quels sont les objectifs chronologiques que vous vous donnez pour arriver à vos conclusions?

M. Bourque (Ghislain): M. le Président, là-dessus, je céderais la parole au vice-recteur au soutien académique, qui a charge de ce dossier, de même qu'il a réussite étudiante, mais aussi pédagogie universitaire. M. Paradis.

Le Président (M. Chagnon): Parce qu'en général vous avez un bon modèle de diplomation, souvent autour de 80 %...

M. Paradis (André): 78 %.

Le Président (M. Chagnon): 78 %, 80 %. Le pire ennemi du bien, c'est le meilleur, mais quels sont vos objectifs et comment vous comptez y arriver?

M. Paradis (André): Un des éléments les plus importants à la réussite universitaire des étudiants, c'est la formation pédagogique des professeurs. Ça, les études, les recherches le démontrent. Conséquemment, on a donc commencé par se donner un plan de soutien pédagogique et technologique. Vous avez ici ce plan. Je pourrais peut-être vous en laisser une copie. Excusez...

Des voix: ...

Le Président (M. Chagnon): Le député de Trois-Rivières va nous organiser ça.

M. Paradis (André): Alors donc, ce plan, ce qu'il propose, c'est d'offrir aux professeurs un soutien pédagogique très important. Il faut se rappeler qu'un professeur d'université est engagé à l'université d'abord pour ses compétences disciplinaires, pour ses capacités de recherche, et que souvent les professeurs d'université n'ont pas suivi de cours en pédagogie universitaire, et ils vont enseigner selon les meilleurs exemples qu'ils ont vus au moment où ils étaient eux-mêmes étudiants. La population étudiante change, on se retrouve avec des étudiants qui n'étaient pas les étudiants d'il y a 20 ans, c'est-à-dire les étudiants qui étaient dociles, consacraient leurs priorités... dont les priorités étaient les études. On a aujourd'hui des étudiants qui travaillent à l'extérieur, des étudiants qui ont de multiples intérêts et pour lesquels souvent les études ne représentent pas la première priorité. Donc, on doit supporter nos professeurs d'université en leur donnant des notions de base en pédagogie universitaire.

Alors, on a mis en place, la première année du plan que je viens de déposer... Alors, je vais faire une petite liste, là, très courte, des projets qu'on a mis en place. D'abord, on a instauré un fonds d'innovation pédagogique. C'est un fonds qui permet aux professeurs de soumettre des projets d'innovation pédagogique pour lesquels ils reçoivent un support financier leur permettant d'engager des étudiants qui aident les professeurs à réaliser ces projets. Nous avons lancé le premier concours, et présentement, je peux vous dire, il y a déjà 16 projets qui, depuis le 10 novembre, sont mis en marche et qui seront réalisés dans l'année.

Nous avons aussi instauré ce que nous appelons *Le midi pédagogique*, qui sont des moments privilégiés, le midi, parce qu'évidemment les gens sont un peu moins occupés par l'enseignement et la recherche, le midi. Donc, on les invite à venir nous rencontrer. On a organisé des conférences sur des sujets pédagogiques. L'inscription est obligatoire et, à notre grande surprise, ça connaît un succès assez phénoménal. Notre prochaine, qui aura lieu le 21 novembre, qui porte sur l'exposé oral, on a déjà 75 professeurs qui ont décidé de s'inscrire à cette activité.

On a aussi organisé des ateliers sur la pédagogie universitaire. Ces ateliers se déroulent durant les semaines de relâche de la session d'automne et de la session d'hiver, et la raison, c'est que ça dure une journée, un atelier, donc on aborde avec les professeurs, plus en profondeur, des questions. On a fait un atelier récemment, et le sujet était *La gestion de classe*. Alors, on devait limiter le groupe à 35; finalement, on a eu 44 professeurs qui sont venus passer la journée avec nous et qui ont été animés sur la gestion de classe.

On offre aussi des services-conseils, c'est-à-dire que nous avons engagé un conseiller pédagogique qui reçoit les professeurs qui, suite aux évaluations d'enseignement, perçoivent des difficultés. Ils ne sont pas satisfaits de l'évaluation donnée par les étudiants, donc peuvent rencontrer le conseiller sur une base confidentielle pour discuter avec lui des façons de faire pour améliorer l'enseignement. Ça, c'est ce qui a été réalisé.

Ce qu'on veut réaliser, à partir de l'hiver, on veut définir un programme d'encadrement pour tous les nouveaux professeurs de l'université, qui fait en sorte qu'un nouveau professeur à l'UQTR serait encadré pédagogiquement pendant une session de façon, disons, plus serrée et un peu plus lousse pour une deuxième session, qui ferait en sorte que le professeur se sentirait épaulé dans sa démarche pédagogique. Nous voulons aussi organiser des conférences sur les technopédagogies, et une foule d'autres services de nature pédagogique. Donc, ce plan-là a été défini, mis en place. C'est un comité de professeurs qui a présidé, là, à la réalisation de ce plan.

Maintenant, la réussite. Alors une fois qu'on a donc attaqué...

Le Président (M. Chagnon): Juste une seconde. Lorsque vous parlez des technopédagogies, vous parlez d'éthique?

M. Paradis (André): Oui.

Le Président (M. Chagnon): Puis déjà 80 % de vos étudiants puis de vos profs décident qu'ils sont déjà familiers puis qu'ils fonctionnent bien avec ça?

M. Paradis (André): Bien, ils disent plutôt qu'ils sont satisfaits des services qu'on leur offre.

Le Président (M. Chagnon): Ah! Il y a une nuance.

M. Paradis (André): Oui, une nuance importante. Alors, effectivement, l'Université du Québec à Trois-Rivières, déjà depuis 1997, intègre énormément les technologies à son enseignement et à sa gestion académique. Depuis 1999, tous les étudiants à l'UQTR s'inscrivent en

ligne. C'est assez exceptionnel. Maintenant, c'est courant. Mais, nous, on le fait depuis 1999.

Le Président (M. Chagnon): ...

M. Paradis (André): En ligne.

Le Président (M. Chagnon): En ligne, O.K.

● (10 h 30) ●

M. Paradis (André): C'est-à-dire qu'ils n'ont pas besoin de venir sur le campus, ont leurs résultats d'évaluation, ont leur bulletin en ligne. On n'émet plus de bulletin papier, sauf sur demande. Alors donc, l'université est fortement technologique, et le choix que l'UQTR a fait, c'est de développer ses propres systèmes. Donc, on n'a pas été impliqués, là, dans la spirale des produits commerciaux, là, qui évidemment coûtent des sommes importantes et qui sont souvent difficiles à intégrer dans le monde universitaire.

Maintenant, la réussite. On est en train de se préparer pour un groupe de travail qui sera mis en place au début de l'hiver, et là ça va porter exclusivement sur la réussite. La préparation qu'on a faite jusqu'ici, c'est pour recueillir des informations pour ce groupe de travail, les informations suivantes: Quels sont les enjeux de la réussite? Quel est le contexte de l'UQTR face à la réussite? Quels sont les projets menés dans d'autres universités et quel a été le résultat?

On a rencontré toutes les universités au Québec, une à une, avec les responsables de la réussite. On a discuté avec eux quels étaient leurs plans, quelles étaient les choses qui avaient bien fonctionné, celles qui avaient moins bien fonctionné. On a donc un cahier de toutes ces choses-là. On a une liste des mesures qu'on peut mettre en place qui favorisent la réussite. On est en train de rédiger un modèle de la réussite. Comme le disait le recteur, à partir du moment où l'étudiant est admis à l'université jusqu'au moment où il obtient son diplôme et par la suite son insertion professionnelle, on veut offrir aux étudiants, dans toute cette période-là, du soutien pédagogique à toutes les années, sachant que c'est la première session qui est la plus décisive, en particulier.

On a défini le portrait de l'étudiant d'aujourd'hui. Je disais que l'étudiant d'aujourd'hui, ce n'est pas l'étudiant d'il y a 10 ans et encore pas l'étudiant d'il y a cinq ans. Donc, on est arrivés à définir un portrait de ce qu'il est, de son intérêt pour les études.

Définir le portrait d'un professeur, un professeur de l'UQTR... Vous savez, il était une époque où, il y a 25 ans, les professeurs qui venaient enseigner à l'UQTR demeuraient dans la ville. Ce n'est plus cette réalité-là qu'on vit maintenant. Les professeurs peuvent enseigner à l'UQTR tout en continuant à demeurer à Montréal et à Québec. Donc, c'est un portrait un petit peu différent. Il faut donc bien connaître cette situation-là pour trouver des solutions appropriées.

Des données sur les départements. Dans les départements, quels sont les programmes qui ont le plus de difficultés de réussir? Quels sont les cours qui ont le plus de difficultés de réussir? Et finalement on s'est donné des indicateurs qui vont permettre de mesurer la réussite. À partir de ça, on va créer un groupe de travail, et ça, ça va être le matériel qu'on va déposer au centre de la table. Et le groupe devrait prendre probablement six mois pour

accoucher d'un plan de la réussite qui va venir compléter le plan de la pédagogie universitaire.

Le Président (M. Chagnon): Bon, voilà des questions sur lesquelles nos successeurs vous questionneront la prochaine fois que vous viendrez ici. M. le député de Vachon.

M. Bouchard (Vachon): Il se pourrait qu'on se succède à nous-mêmes.

Le Président (M. Chagnon): Ça se pourrait.

M. Bouchard (Vachon): Alors, bonjour et merci de votre... D'abord, un grand merci pour le rapport que vous avez produit, fort intéressant. En passant, félicitations. Un de vos profs émérites, j'imagine, désormais, M. Paul-Louis Martin, a mérité un Grand Prix du Québec la semaine dernière, un ethnographe de grande réputation qui a enseigné chez vous un bon nombre d'années, je pense, hein? Paul-Louis a été là pas mal longtemps.

Et merci aussi pour cette inspiration du côté du concept d'accessibilité. Ça va être ma semaine UQTR, là, j'ai été invité à prononcer une conférence demain soir, sur l'accessibilité, chez vous, et ce concept global d'accessibilité m'intéresse beaucoup. Sauf que je commence un petit peu plus jeune que vous. Mais je vois que, dans les faits, on est d'accord, là. Vous avez déjà une chaire sur le développement du jeune enfant, avec Mme Dionne, et l'accessibilité commence là, d'après moi. Ça va jusqu'à l'employabilité peut-être. Mais, si on assure aux enfants un bon départ dans la vie, ils ont plus de chances d'aboutir à l'université que si on ne s'en occupe pas. Et vous avez fait une oeuvre de pionnier dans le domaine. Votre Groupe de recherche sur le développement de l'enfant et ses applications, notamment dans les milieux les plus vulnérables, c'est un groupe extrêmement performant que j'ai eu l'occasion de connaître de très près puis qui est franchement très inspirant pour l'ensemble du Québec et de l'Amérique du Nord, en passant, parce qu'il a une très forte réputation sur le continent.

J'aimerais revenir, si vous le permettez, sur la question du financement. Je vais vous poser une série de questions en rafale. Est-ce que vous avez déjà reçu un premier versement du 180 millions récurrent et du 60 millions non récurrent?

M. Bourque (Ghislain): Pas présentement, certainement pas. On sait que les discussions sont en train de se faire, elles ont été faites au niveau des universités en région, sur un certain nombre de paramètres qui pourraient...

M. Bouchard (Vachon): Ma collègue de Champlain va revenir là-dessus à son tour, tout à l'heure.

M. Bourque (Ghislain): ... — O.K. — et qu'à l'heure actuelle les discussions se finalisent avec les universités de métropole en particulier. Donc, nous sommes un petit peu en attente, là, des résultats de ces discussions pour bien comprendre quelles seront les enveloppes réparties à la fois aux grands centres et aux universités en région, entendu que nous sommes convaincus qu'il doit y avoir des facteurs de correction pour les universités en région.

M. Bouchard (Vachon): Le ministre a affirmé à une couple de reprises, là, que l'argent serait au rendez-vous durant l'année. Est-ce que vous avez compris que c'était l'année scolaire ou l'année financière?

M. Bourque (Ghislain): Bien, c'est-à-dire...

M. Garneau (René): L'année académique.

M. Bouchard (Vachon): L'année académique? Donc, ça pourrait éventuellement venir après le prochain budget?

M. Garneau (René): Ça pourrait arriver, j'imagine, au mois de mars, avril. Ça arrive souvent très tardivement.

M. Bouchard (Vachon): O.K. Est-ce que par ailleurs vous avez une idée de comment va peser l'hypothèse, dans la répartition, là, à l'effet qu'il y aurait eu — je ne sais pas si c'est exact, là, mais — une consigne de distribution qui serait venue du ministère à l'effet de considérer le poids des disciplines dans la répartition du 240 millions, puis du 180 millions récurrent, notamment?

M. Garneau (René): Vous faites sans doute référence à l'ajustement qui va s'apporter avec une nouvelle grille de financement. Effectivement, on va tenir compte des poids disciplinaires.

M. Bouchard (Vachon): En quoi ça vous affecte? Est-ce que ça vous affecte positivement ou négativement?

M. Garneau (René): Très peu. L'application de la grille, en tant que telle, que ce soit la nouvelle ou l'ancienne grille, ça nous affecte très peu. De mémoire, c'est de moins de 100 000 \$ par année, l'application de la grille en tant que telle. Ce qui va faire toute la différence, c'est les ajustements qu'on s'attend d'avoir pour les universités en région. Comme M. le recteur a mentionné tantôt, à l'UQTR, nous, on est financés à 80 % des coûts observés. C'est une observation qui date des dernières données, là, de l'année 2002-2003. Et, si ce réajustement-là se faisait, où on avait 100 % des coûts observés qui étaient financés, eh bien les problèmes de déficit qu'on a connus dans le passé ne seraient plus présents.

M. Bouchard (Vachon): En parlant de déficit, dans le tableau que vous produisez, là, vous stoppez à 2004-2005. On n'a pas le déficit de 2005-2006, le déficit d'opération, dans le tableau. Quel est-il?

M. Garneau (René): En 2005-2006, on a un surplus de 532 000 \$.

M. Bouchard (Vachon): Vous avez un surplus?

M. Garneau (René): Oui.

M. Bouchard (Vachon): Donc, vous êtes un des rares campus à déclarer un surplus en 2005-2006.

M. Garneau (René): Oui.

M. Bouchard (Vachon): Et, pour 2006-2007, ça se présente comment?

M. Garneau (René): Pour 2006-2007, on a un déficit prévu, au moment où on se parle, de 3,9 millions.

M. Bouchard (Vachon): Comment passe-t-on d'un surplus, qui est relativement modeste, là, mais quand même, à un déficit qui nous apparaît soudainement assez important?

M. Garneau (René): C'est une question que je reçois régulièrement, à laquelle je suis habitué de répondre. Ça fait que je vais essayer, pour avoir pratiqué cette réponse-là souvent, d'être le plus clair possible.

M. Bouchard (Vachon): Vous avez des capsules 20 secondes, 60 secondes...

M. Garneau (René): Oui. En fait, ici, mon texte, la réponse... Vous voulez une réponse courte, une réponse...

Une voix: ...une pratique générale.

M. Garneau (René): — oui — courte, moyenne ou longue, là? Je vais livrer la moyenne, là.

Une voix: ...

M. Garneau (René): Oui. D'une part, il y a une question de timing au niveau de l'information et, d'autre part, il y a une question de prudence. Lorsqu'on a à faire adopter nos budgets, en début d'année, nous, on fait ça, de façon réglementaire, pour la fin du mois de mai. On reçoit toujours après la date où nos budgets sont approuvés les orientations du ministère, qui, elles, se font à la toute, toute fin du mois de mai. Ça fait que, quand on fait nos prévisions budgétaires, on n'a pas...

M. Bouchard (Vachon): Excusez-moi. C'est les règles budgétaires, ça?

M. Garneau (René): Oui. Je ne parle pas encore des règles, je parle des orientations. Parce que les règles budgétaires nous sont transmises très, très tardivement, par exemple au mois de février ou au mois de mars. C'est donc dire que nous devons travailler avec des hypothèses qui se doivent d'être conservatrices, ne sachant pas trop ce qui va nous être annoncé en cours de route.

Donc, il y a la question de timing et il y a la question de prudence financière aussi. Il faut comprendre que, dans les universités, un des objectifs principaux des budgets, c'est l'autorisation de dépenser, et on serait, je pense, mal venus d'autoriser de dépenser des revenus qui ne nous ont pas été confirmés, parce que, si les bonnes nouvelles qu'on est habitués de recevoir vers les fins de période ne se concrétisent pas, eh bien cet argent-là aura été dépensé, puis effectivement on aura des conséquences à ça. Ça fait que c'est pour ça qu'on prévoit régulièrement des prévisions budgétaires initiales qui sont davantage pessimistes que la réalité qu'on est en mesure d'observer, parce qu'en fin de période on se fait confirmer des bonnes nouvelles par le ministère.

● (10 h 40) ●

M. Bouchard (Vachon): À l'Université de Sherbrooke, lorsqu'ils ont produit leur prévision de déficit — parce qu'il y a une prévision de déficit assez importante — ils avaient aussi annoncé au point de départ des compressions budgétaires, suite à quoi on avait quand même un déficit anticipé important. Est-ce que c'est votre cas aussi? Est-ce que ça suit une rationalisation ou...

M. Garneau (René): Non. Pour nous, la prévision des dépenses est relativement facile à faire. Ce qui est embêtant, là, quand on arrive, comme conclusion, à un déficit, c'est la prévision des revenus: on ne sait pas quelle sera la hauteur de l'ajustement. Ça fait que, nous, on est encore une fois assez prudents. On présume qu'il n'y aura pas d'ajustements autres que les ajustements que l'on connaît au moment où on établit notre budget, à la fin mai, et c'est ce qui fait en sorte que, quand par la suite le ministère nous annonce qu'on indexe ceci ou qu'on a une enveloppe spéciale pour la recherche en région, on nous annonce un 535 000 \$ pour un programme qui n'avait pas été prévu initialement, eh bien c'est à coups de ces éléments-là qu'on réussit à se rapprocher de notre équilibre budgétaire. Mais je dois dire qu'on exerce une gestion, je dirais, assez sévère au niveau de nos dépenses. Comme, par exemple, les budgets départementaux n'ont pas été rajustés depuis de nombreuses années malgré l'accroissement de la clientèle, ça fait que ça devient difficile de maintenir une qualité de services tel qu'on le souhaiterait, là.

M. Bouchard (Vachon): Ça veut dire que... En bref, M. le Président. Ce sera ma dernière question pour ce petit bloc là, là, parce que je veux confiner ça sur la question de financement, puis j'aurai d'autres questions beaucoup plus tard dans la séance. Regardez, vous nous déclarez avec fierté — puis c'est un exploit, étant donné le déficit démographique auquel vous faites face — une augmentation de votre clientèle au cours des années. En même temps, vous nous dites: On est financés à 80 % des coûts observés. Moi, j'en tire la conclusion, en observant en même temps la courbe d'engagement des professeurs et la courbe de détérioration du ratio, que la qualité commence à en prendre pour son coût, et ça, ça affecte directement les projets de M. Paradis, j'imagine, parce que d'une part vous nous dites: On a une augmentation de la clientèle; on a une diminution dans l'engagement des profs, là. Tu sais, les profs à temps complet, là, vous êtes passés...

Une voix: 330.

M. Bouchard (Vachon): ...de 350 à 330. Le ratio se détériore. Alors, est-ce que mon interprétation est correcte à ce sujet-là?

M. Bourque (Ghislain): Ça fait partie de nos points de fragilité. Il y en a d'autres, mais celui-là est très important, puisque parfois la rationalisation est proche de l'atrophie, et c'est le risque, là, qui est en train de se jouer. Je suis assez heureux que vous souleviez cette problématique-là, parce que c'est vrai qu'on a plus d'étudiants par prof, c'est vrai qu'on a moins d'activités d'enseignement que l'augmentation d'étudiants qu'on a obtenue et c'est vrai qu'aussi on a coupé de moitié notre

personnel-cadre depuis cinq ans. Donc, vous pouvez tout de suite imaginer que ce que l'on appelle un peu familièrement les rationalisations successives, ça peut nous amener à s'atrophier et à changer nos missions.

Et, nous, si on considère que les efforts ont été faits pour pouvoir se mettre à niveau, pour pouvoir entrer dans une spirale un petit peu plus heureuse avec des grands projets rassembleurs, avec un budget qui s'équilibre, avec une clientèle étudiante qui est au rendez-vous, avec des projets de réussite, etc., maintenant on dit: Oui, on est rendus exactement là où on pense qu'on peut être et qu'on doit être pour se développer, et, si le financement ne suit pas, on ne sera pas crédibles. On ne sera pas crédibles, parce qu'on a mobilisé toute la communauté autour des grands projets rassembleurs, autour de notre plan stratégique, et cette communauté a accepté de jouer son rôle de réflexion et elle nous dit maintenant: Jouez votre rôle d'application. Et ce rôle d'application, il commande des moyens, il commande de l'investissement parce qu'on est dans le développement. On est toujours à risque quand on est dans le développement, mais ces risques, maintenant ils sont un petit peu plus, je dirais, cernés, un petit peu mieux balisés, et on sent très bien qu'on est à même de pouvoir se définir plus et mieux avec un caractère différencié. On est arrivé à cette maturité.

Donc là, on dit: Voici, le tremplin est là. Maintenant, est-ce qu'on appuie dessus? Et, pour pouvoir appuyer dessus, ça prend, bien entendu, le financement requis, parce que sinon on va demander plus encore à notre communauté, et on ne peut plus entrer dans de la rationalisation, là. Ce n'est plus pensable.

M. Bouchard (Vachon): Peut-être une petite observation en terminant: c'est d'autant plus pertinent qu'en lisant votre rapport on voit bien que vous tentez d'innover en matière d'encadrement des étudiants... et pédagogique aussi, parce que les projets PICOM, là, ce n'est pas des gros ratios, ça, là. Donc, dans ce type d'innovation, de «microteaching» puis d'enseignement in situ appliqué, etc., vous devez consentir des ressources professorales ou d'accompagnement — c'est peut-être d'autres ressources, là, mais — extrêmement importantes, j'imagine.

M. Bourque (Ghislain): Les disciplines que nous accueillons aussi en santé ne sont pas nécessairement des disciplines à gros ratio, non plus. Quand on pense à chiro, tu sais, on n'emplit pas des amphithéâtres à 200, 300 puis 400, là. Puis on n'est pas à 1 200, comme ça se présente parfois à Toronto, pour un cours d'introduction à la psycho, là. Donc, les économies d'échelle, on ne connaîtra que très occasionnellement ça. Mais toutefois on a l'impression qu'il faut remplir notre mission, puis cette mission, le moins possible, ne doit redoubler ce qui se passe ailleurs. Et on est, je pense, sur la bonne trajectoire pour pouvoir se différencier et lancer le message aux étudiants du Québec: Il y a des choses qui se font à Trois-Rivières qui ne se font pas ailleurs, et ces choses sont de bonnes choses. Mais, comme je vous disais tout à l'heure, il faut avoir les moyens de les mener à terme ou de les maintenir en continuité.

Le Président (M. Chagnon): M. le député de Trois-Rivières. J'ai ensuite Mme la députée de Maskinongé et Mme la députée de Champlain.

M. Gabias: Merci, M. le Président. M. le recteur Bourque, MM. les vice-recteurs Roy, Garneau et Paradis, M. Héroux, M. Bourassa... Et je souligne la présence du président de l'Association générale des étudiants, M. Benoît Langlois. Puis je fais une courte parenthèse. Je trouve ça extrêmement rafraîchissant de voir la participation de l'association étudiante dans la démarche de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Je vous en félicite.

Je prends également le temps de vous dire combien je suis fier d'être devant vous, aujourd'hui, comme député, et de pouvoir vous dire combien l'action de l'Université du Québec à Trois-Rivières est importante non seulement pour Trois-Rivières, mais pour toute la région. Puis je laisserai évidemment mes collègues, tout à l'heure, j'imagine, vous transmettre la même fierté: ma collègue de Maskinongé, de Champlain et mon collègue de Nicolet-Yamaska.

Je voudrais toucher deux points: d'abord la qualité et la pertinence de la formation à l'Université du Québec à Trois-Rivières et, dans un deuxième temps, la question du financement, pour vous demander un avis de votre part sur ça.

En ce qui concerne la qualité et la pertinence de la formation, je pense que vous traduisez très bien dans votre présentation, lorsque vous parlez des quatre leaderships de l'Université du Québec à Trois-Rivières, en fait toute l'originalité et toute la qualité de l'enseignement qu'on retrouve à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Vous parlez du leadership de territoire, ce qui est à l'intérieur de la mission même des universités du Québec; je pense que l'Université du Québec à Trois-Rivières est très présente sur le territoire et très présente dans la communauté.

Mais je veux m'arrêter davantage sur le leadership d'innovation durable. D'abord, en santé. Et vous me permettez d'ajouter... Quand vous mentionniez, tout à l'heure, toute l'originalité qu'on retrouve à l'Université du Québec à Trois-Rivières en ce qui concerne la santé, le fait qu'on ne travaille pas en silo, mais bien il y a une communauté de formation, on voit plusieurs formations dont les étudiants se côtoient et sont dans les mêmes salles de cours... Il ne faut pas oublier également, pour les trois premières années, les étudiants de médecine de l'Université de Montréal qui sont présents à l'intérieur. Et ça, je pense que c'est en droite ligne avec une volonté gouvernementale justement de décloisonner et de faire en sorte que les services de santé soient de mieux en mieux offerts à la population. Et je pense que, la nouvelle génération que vous formez, là, il y a beaucoup d'attentes de la part de la population et je pense que vous allez rencontrer... vous rencontrez déjà et rencontrerez un besoin, là, très évident de la population.

Pâtes et papiers également. Je pense que, là aussi, sur le terrain, auprès de l'industrie qui est participante au CIPP, je pense que c'est un élément extrêmement important pour la région. Je fais référence également à l'Institut de recherche sur les PME, qui est là depuis plusieurs années et qui est également un succès, peut-être moins éclatant que ne l'est le CIPP et la santé, mais qui est là, dans toute la région et même au-delà de la région. Je pense que c'est un instrument extrêmement important pour nos PME, au Québec, la renommée de l'institut de recherche, et bien au-delà même du Québec.

● (10 h 50) ●

Je veux également attirer votre attention sur le bateau laboratoire Lampsilis, évidemment, qui a été

encouragé par le ministre de l'Éducation il y a deux ans. Évidemment, il est moins à quai, il est plus souvent dans les Grands Lacs et sur le fleuve, mais, là aussi, il y a un élément extrêmement important pour la recherche. Et finalement les études québécoises, comme vous dites, qui fait rayonner la spécificité québécoise. Et ce qu'on appelle l'énergie émergente, là, l'hydrogène, dont on parle et on parlera dans les prochaines semaines, les prochains mois.

Ça m'amène à vous poser la question suivante. Évidemment, je pense qu'il est clair que l'Université du Québec à Trois-Rivières particulièrement est très ancrée dans son milieu et est un moteur économique extrêmement important et non seulement par les sujets qu'elle touche, mais aussi par les jeunes femmes et les jeunes hommes qu'elle forme. Et, lorsqu'on parle de financement, évidemment on est porté à se retourner vers, je dirais, les modes traditionnels de financement, c'est-à-dire le gouvernement, le ministère de l'Éducation. Et ça amène aussi, avec plus ou moins de difficultés, des demandes de participation autres. Et je vous en nomme quelques-unes puis j'aimerais avoir votre avis sur si vous pensez qu'on doit travailler à améliorer le financement des universités de façon à améliorer — du moins préserver, et tant mieux si nous pouvons améliorer — la qualité de l'enseignement.

Évidemment, la partie recherche, qui est très importante, à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Et on sait que le gouvernement fédéral a une responsabilité en matière de recherche, donc il y a très certainement un effort de financement qui est à faire de la part du gouvernement fédéral.

On a mentionné tout à l'heure un effort du gouvernement du Québec quant au financement récemment. Et j'aimerais bien que vous repartiez également, là, de la grille de financement, qui est majeure pour les universités du Québec, qui est majeure pour, je dirais, la plus grande université qui n'est pas à Montréal et Québec mais qui se retrouve entre Montréal et Québec, ce qui est, je dirais, une double particularité.

La participation également de la clientèle. Et là on parle des étudiants et étudiantes, donc on parle des frais de scolarité, mais qui est un des éléments, je pense, du casse-tête du financement. Et je fais une courte parenthèse là-dessus, parce que, vous le mentionniez, M. Paradis, le client, l'étudiant d'aujourd'hui n'est pas nécessairement celui d'il y a 20 ans, 10 ans même.

Et je vous raconte une histoire pas plus vieille qu'hier. J'étais, hier, au CLSC, à Trois-Rivières pour m'informer de l'utilisation de la clinique de vaccination pour la grippe et je me suis retrouvé à côté d'un étudiant... en fait, non, d'un jeune homme de 23 ans qui avait son garçon de quatre mois. Et vous vous rappellerez tous qu'on fait vacciner les enfants à deux mois, quatre mois, six mois. Alors, il était venu pour faire vacciner son garçon et il me disait profiter du régime d'assurance parentale. Et je m'informais de la mère, qu'est-ce qu'elle faisait la journée où il venait faire vacciner son garçon, et il m'a répondu qu'elle était étudiante en papeterie. Alors, je me disais: Ma mère entendrait ça, elle pourrait dire: C'est le monde à l'envers: le père vient pour vacciner en congé parental, et la mère étudie pour être dans un moulin à papier. Mais c'est quand même très révélateur de ce que vous disiez tout à l'heure.

Donc, le financement qui doit venir du client, j'imagine qu'on doit peut-être pousser un peu plus la

réflexion et ne pas l'arrêter simplement à une question de gel ou dégel des frais de scolarité.

Et finalement je parle de l'entreprise. Évidemment, par la fondation ou les fondations de l'université, on rejoint quelque peu l'entreprise. Mais la première bénéficiaire, je dirais, de la formation, ce sont les entreprises qui embauchent des étudiants ou des jeunes formés sur le plan universitaire, et qui ont aussi, je pense, une responsabilité de financement. Alors, dans cette grande question là de financement, j'aimerais avoir votre avis sur ce que devrait être dans les prochaines années... Voilà.

M. Bourque (Ghislain): La question est vaste. Elle est aussi compromettante, si on parle des droits de scolarité, et, moi, je n'ai pas invité Benoît Langlois pour lui apprendre des choses qu'il ne veut pas entendre, là. Je pense qu'il est convenu qu'on doit définir notre clientèle, ce que l'on fait, et on peut vous dire tout de suite qu'on a une clientèle qui, sous l'angle financier, est plus fragile que partout ailleurs, puisque nous accueillons une clientèle qui, à 70 %, est de première génération, c'est-à-dire dont les parents ne sont jamais allés à l'université, donc peut-être un contexte moins professionnalisant que ce que l'on rencontre dans d'autres régions, ce qui est important. 30 % de notre clientèle provient d'un milieu modeste. Donc, disons, la dynamique que l'on associe aux droits de scolarité est peut-être moins pertinente en termes de rehaussement, là, comme on en convient un peu partout, quand on se compare avec le reste du Canada, etc., là, est peut-être moins avenante pour nos étudiants que pour d'autres, pour maints autres qu'on pourrait voir peut-être. Et là je parle avec, je dirais, peu de statistiques pour les autres universités, mais j'imagine que le rapport d'étudiants de première génération peut s'inverser dans des universités comme McGill ou Montréal.

Ce qu'il m'apparaît important de bien mettre en jeu toutefois en ce qui regarde le financement, c'est qu'il y a une séquence de financement à laquelle, nous, nous nous attendons. La grille de financement en fait partie, de cette séquence. La mise à niveau avec les universités, les autres universités canadiennes fait aussi partie de cette séquence. On parlait de 375 millions, donc évidemment le 375 est un peu inclusif de la grille de financement. Les transferts fédéraux en font partie, si toutefois cette saga finit par porter des fruits.

Et nous souhaitons à terme que, s'il y a un débat sur les droits de scolarité, que ça se fasse avec des étudiants et que nous soyons en mesure de bien comprendre quelles sont les capacités, quels sont les besoins des étudiants qui sont sur des territoires un petit peu moins avantagés ou avantageux. Et ça, je pense que ce n'est pas véritablement à nous de décider. Il y a un premier élément à régler, c'est celui du caractère électoraliste du gel des droits de scolarité. Ça, c'est à régler. Ce n'est pas à nous de régler ça. C'est aux partis politiques à régler ça. Qu'est-ce que ça a comme effet? C'est un choix de société, j'en conviens, mais ça a ce caractère électoraliste aussi, en même temps. Donc, si vous nous demandez de le régler, il se peut fort probablement qu'on tienne plus ou moins compte de nos avis, dans cette dynamique-là. Et je pense qu'effectivement il peut y avoir là une solution intéressante, mais il se peut aussi que ce soit une catastrophe.

Donc, pour nous, là, il faut savoir que, dans le réinvestissement, il y a une séquence. On est capables

de s'inscrire dans certains des morceaux de cette séquence, puis on ne veut pas s'inscrire partout. Et ce n'est pas une façon de dire aux étudiants: On est avec vous. C'est une façon de dire: Le financement des études universitaires, des études postsecondaires — et j'ai l'impression qu'à un moment donné les collèges vont arriver aussi à des conclusions qui ressemblent à celles-là — dépend de plusieurs facteurs: la séquence de réinvestissement, dont je vous parlais, les partenaires qui nous aident dans les fondations et qui nous aident aussi dans ce qu'on appelle les projets de recherche et, bien entendu, le vrai coût. Et là on entre dans la dynamique des droits de scolarité. Il y a plusieurs formules. On entre dans les frais afférents, on entre dans toutes sortes de choses. Mais, si, ce matin, vous me dites de choisir, moi, personnellement, je vais vous dire, je voudrais bien que la première séquence se réalise.

M. Gabias: Si vous me permettez, M. le Président, ce que je souhaitais avoir d'opinion ou du moins d'évaluation, c'est effectivement, je pense, qu'il ne faut pas... compte tenu de l'importance de ce sujet-là, il n'y a pas que deux partenaires, c'est-à-dire la clientèle, soit les étudiants, et le gouvernement, et c'est un ou l'autre qui a la réponse en disant: Bien... et surtout que c'est le gouvernement qui a à trancher de savoir est-ce qu'il doit y avoir augmentation de la participation financière des étudiants. Mais il y a deux autres partenaires. Évidemment, il y a le fédéral, sur l'aspect recherche, et il y a aussi les entreprises. Et est-ce qu'on doit également explorer la possibilité d'encourager davantage les entreprises à participer via peut-être les fondations ou du moins d'autres façons? Parce qu'ils sont, je répète, les premiers bénéficiaires et il ne sont pas dans le débat du tout, là. Et finalement on parle d'eux indirectement, parce qu'ils vont en bénéficier tantôt.

● (11 heures) ●

M. Bourque (Ghislain): Disons qu'ils sont partenaires, hein, on le sait, pour la recherche. Mais ils le sont aussi pour les stages, puisqu'ils accueillent... c'est au-delà de 2 000 stages, là, que nous avons dans le milieu, pas toujours du côté des partenaires privés, on en convient, puisque, lorsqu'on parle de formation pour les enseignants ou les infirmières, ce sont des partenaires publics, mais il n'en demeure pas moins qu'ils font partie de la formation. Et on aurait tort de considérer qu'ils sont là occasionnellement ou accessoirement. Mais par ailleurs ils sont partenaires, mais ils chargent quelque chose. Et notre difficulté à nous, c'est de devoir faire affaire avec eux pour que nos étudiants soient plus et mieux adaptés et devoir les rétribuer. Les hôpitaux demandent, quand on place... Le placement des étudiants dans les hôpitaux, le placement des étudiants dans les écoles, il y a de la rétribution. Donc, vous voyez que, plus on se spécifie par rapport aux compétences... Parce que les universités ont cette définition, dans le fond, qu'ils transmettent du savoir et qu'ils développent des capacités pour les étudiants, mais les compétences sont beaucoup plus à l'extérieur, dans les milieux, et ces milieux qui accueillent nos étudiants, parfois c'est de façon gratuite. Les entreprises peuvent faire ça, même en payant des étudiants, parfois de façon à charger le vrai montant.

Donc, nous, on est toujours un petit peu coincés, là, dans ces dynamiques où il faudrait associer plus de gens, parce que, le plus de gens qu'on associe, en général ils

demandent. Est-ce que le débat pourrait se rehausser de manière telle qu'il y aurait une conscience sociale nouvelle qui dirait aux grands partenaires: Bien, vous avez à en mettre, vous aussi, là? Peut-être, mais comment... À l'heure actuelle, on n'a pas les moyens, nous, de les convaincre de ça puis, surtout, de les facturer pour ça. C'est même tout le contraire.

Le Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Trois-Rivières. On a la députée de Champlain.

Mme Champagne: Oui. Bonjour, messieurs. Je vais saluer tout particulièrement notre... Benoît, parce que c'est vrai que c'est rafraîchissant de voir que nos jeunes sont liés à l'université. Et je ne ferai pas de grand préambule. C'est que je lis beaucoup mes journaux. Vous savez, le matin, on a toujours le bonheur de lire *Le Nouvelliste*, qui parfois ressemble plus à des nouvelles tristes, mais il y a quand même parfois aussi des bonnes nouvelles. Or, j'ai ramassé un peu ce que j'avais découpé, sans même avoir le temps de faire les photocopies, puis je voyais deux textes, puis, en les lisant — je savais que vous veniez ici — je vais les requestionner.

Quand vous parlez du 22 millions — c'est en date du 8 novembre; 22 millions — pour les universités en région: *La FEUQ* — alors, je pense que ça dit quelque chose à Benoît — et *l'UQTR réclament l'équité dans le réinvestissement*, et là vous parlez d'un 22 millions spécifique pour les régions. Ce 22 millions là, est-ce qu'il se situe à l'intérieur du 240 millions, si je ne me trompe, ou s'il est à l'extérieur de ça? Le voulez-vous de façon spécifique?

D'abord, on sait que le besoin est là, là. J'ai assisté aux dernières commissions parlementaires, parce que je faisais partie de la Commission de l'éducation à l'époque, et on était venus nous dire, 92 fois, qu'il manquait 375 millions. Alors, 92 heures, c'était bon à entendre et ça a resté marqué, hein? Et donc ça prend des sous. Puis j'entends mon collègue dire qu'on peut regarder pour trouver, pour innover dans d'autres mesures. Je ne pense pas qu'on puisse, même si les efforts sont faits — puis je le loue également, ce genre d'effort là — obtenir, comme à Montréal, des sommes d'entreprises mirobolantes comme ils ont. Alors, on peut atteindre toutes ces cibles-là, là, mais, de façon rapide, on a un problème financier important.

Alors, ce 22 millions là, là, vous le voyez comment? Puis je vois que ça pourrait même être un peu une soupape, parce que vous dites: Ça pourrait libérer et dégager les sommes pour nous permettre d'avancer, là. Alors, le voyez-vous séparé ou à l'intérieur de?

M. Bourque (Ghislain): Écoutez, moi, dans un premier temps, je vous dirais qu'on est prêts à le prendre à l'intérieur ou à l'extérieur!

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Bourque (Ghislain): Je n'ai pas... Il n'y a pas de difficulté. On n'est pas capricieux à ce point-là, mais M. Garneau va vous donner une réponse plus sensée.

M. Garneau (René): Le 22 millions repose principalement sur le fait qu'il a été démontré à maintes reprises que le coût des universités en région est plus

élevé, on en a parlé brièvement tantôt, et aussi les missions particulières qui sont dévolues aux régions. Le problème qu'on a cependant avec cette portion de 22 millions là, c'est que, s'il y a un réinvestissement qui est annoncé, de 240 millions, sur les trois prochaines années, il faut comprendre qu'il y a un 90 dans l'année académique actuelle, un 90 l'autre année et un 60 récurrent, dans le futur. C'est donc dire que, si on parlait du 22 millions, le 22 millions devrait constituer une partie du 60 millions récurrent, parce que le 30 millions est prévu pour d'autres éléments. Ce qui veut dire que, si j'étais dans les souliers du ministère de l'Éducation, on a 60 millions à réinvestir et on en consacre 22 millions aux universités en région, les grandes universités, naturellement il leur en resterait beaucoup moins. Et, autour de la table, quand il y a des grandes universités, il y a des universités de taille plus modeste, le rapport des forces n'est certainement pas celui qu'on souhaiterait.

Effectivement, si on avait réponse à nos besoins pour le 22 millions, on n'aurait plus de difficultés, là, mais malheureusement ce n'est pas ça qui est prévu dans les dernières propositions qu'on a pu voir. Je parle au niveau de l'enveloppe totale du 22 millions.

Mme Champagne: O.K. Bon, on comprend également qu'en région, tout à l'heure on le disait, il n'y aurait pas nécessairement 300, 400 ou 500 étudiants, là, dans une même cohorte, là. Donc, on est toujours affaiblis par le fait que le nombre va être moindre, le nombre d'étudiants par discipline, c'est évident déjà au départ. Et le mode de financement, ça fait des années, moi aussi, que j'en entends parler. Et j'étais même retournée à l'université il y a peut-être 20 ans, et je dois dire que les étudiants que je côtoyais déjà nous voyaient comme des gens d'un autre âge, pas d'un autre siècle, là, mais il y avait déjà une différence d'un 20 ans à l'époque, et les façons de faire, les façons d'être, les façons de travailler, de vivre n'étaient pas les mêmes que ce que, moi, je pouvais vivre, là, et ça, ça va toujours se vivre comme ça.

Mais je ne m'attends pas à ce qu'à Trois-Rivières, demain matin, notre population... On sait que le bassin juste du grand Trois-Rivières, puis vous couvrez toute la Mauricie, puis le Centre-du-Québec aussi, puis plusieurs étudiants de l'étranger et de l'extérieur, mais regardons juste le bassin: si je me compare Montréal et Québec, la comparaison ne tient pas, là. Alors, je n'aurai jamais le nombre d'étudiants, si on maintient la formule de calcul, là, pour les montants d'argent qui nous reviennent. Alors, c'est pour ça que c'est important que cette différence-là se fasse une fois pour toutes, si on veut que les universités, avec toutes sortes de moyens, d'imagination, de disciplines autres... Parce qu'on innove à Trois-Rivières, on est avant-gardistes à Trois-Rivières, on pousse fort pour travailler avec des programmes qui se différencient d'ailleurs pour attirer une clientèle d'ailleurs. Alors, ces méthodes-là, je les vois faire depuis au moins 30 ans que j'habite la région, là. Donc, je peux comprendre que ça se fait.

Mais, le 22 millions, comme disait M. Bourque de façon si pertinente, qu'ils le prennent en dedans, qu'ils le prennent à l'extérieur, mais qu'ils nous le donnent, c'est ce qu'on souhaite, là. Alors, je le comprends très, très bien et je pense que ça rejoint également nos gens de la FEUQ. Alors, on va travailler à ça, vous vous en doutez un peu, là.

M. Garneau (René): Si je peux me permettre, si on pouvait le prendre de l'extérieur plutôt que de l'intérieur, on aurait beaucoup moins d'objections des grandes universités.

Mme Champagne: J'en suis convaincue, j'en suis convaincue.

M. Garneau (René): Ça fait qu'on pourrait aller le chercher...

Mme Champagne: Quand vient le temps du débat, c'est évident que, quand tu sens qu'on t'en enlève un morceau... Sans vouloir qu'on en enlève... en tout cas, déshabiller ti-Pierre pour habiller ti-Paul, vous connaissez l'expression, là, je comprends qu'eux autres aussi ont des grands, grands, grands besoins, mais je comprends que, si on veut... la volonté, l'objectif de maintenir en région des universités fortes, solides, qui répondent puis qui donnent une qualité d'enseignement, bien il faut y aller avec des mesures différentes. Et ça, bien il faut mettre le poing sur la table, puis on va souhaiter que le ou les ministres éventuels le fassent le plus rapidement possible, sinon je sais qu'on est peut-être en péril.

Tout à l'heure, M. Bourque disait que la rationalisation est proche de l'atrophie. Je vais la retenir, celle-là, parce que je pense que c'est une grosse réalité.

M. Bourque (Ghislain): J'aimerais, si vous le permettez, aussi rajouter que, dans la logique de l'exercice qui a été fait sur la nouvelle grille de financement des activités d'enseignement — c'est un exercice, je le rappelle, conjoint MELS-CREPUQ — cet exercice a déterminé que, pour déterminer les justes coûts qui reviennent à chacune des universités de la province, il a fallu dissocier les universités qui oeuvrent en région des universités qui oeuvrent dans les métropoles, parce que sinon, en ajustant les universités de région qui étaient à plus faible clientèle et en ayant une formule, je dirais, universelle, on rehausait de façon beaucoup plus grande les universités qui oeuvraient dans la métropole.

Donc, on a dit: On va retirer les universités en région du calcul et ensuite on va déterminer le facteur de correction pour les universités en région, de façon à ce que la logique soit la même pour tout le monde, c'est-à-dire que les coûts observés correspondent au financement. Donc, nous, on vous dit que nos coûts observés, par rapport à notre financement, sont de l'ordre... le financement est de l'ordre de 80 %, et que la nouvelle grille de financement s'est donné pour objectif de corriger ça. Or, ce qu'on vient vous dire, c'est qu'il manque 22 millions à peu près. On peut se quereller sur des chiffres, il peut y avoir des centaines ou 1 million par-ci, par-là qui se modifient, j'imagine, à la hausse, mais il reste néanmoins que cette logique a été adoptée et par le MELS et par la CREPUQ, que maintenant il y a de l'argent sur la table et que les gens questionnent les paramètres.

Vous allez me dire: C'est humain, tout le monde a envie d'en voir plus sur la table, mais, pour nous, ce n'est pas de dire: Donnez-nous-en plus que 100 %, c'est: Donnez-nous 100 %. Et comprenez qu'il y en a qui à l'heure actuelle ont 115 %. Ils le méritent peut-être, mais, nous, on ne mérite pas 80 %. C'est ça qu'on vient vous dire.

Mme Champagne: On s'entend de toute façon que c'est questionnable, hein, on peut-u se le dire?

M. Bourque (Ghislain): Bien, je ne voudrais pas faire le débat pour rabaisser les universités des grandes villes...

Mme Champagne: Non, non, non, je comprends.

M. Bourque (Ghislain): ...qui ont des missions importantes et qui, je crois, ont su se débattre suffisamment pour se développer comme elles le sont. Mais ce que je vous dis, c'est que, nous, dans le respect des missions que l'on a et des efforts que l'on fournit, on aimerait ne pas commencer l'année à 80 %, on voudrait commencer à 100 %.

M. Garneau (René): Si je peux me permettre de rajouter.

Le Président (M. Chagnon): M. Garneau.

● (11 h 10) ●

M. Garneau (René): Oui. Il y a une logique dans laquelle il faut faire bien attention de ne pas tomber, et c'est celle-là qu'on nous sert assez souvent, c'est la logique des gagnants et des perdants. Les gens qui ne sont pas d'accord à réajuster, par exemple, les universités de taille modeste vont dire: Regardez, ça n'a pas de bon sens, ils vont gagner ceci, alors que, nous, on perd cela. Le problème, c'est que, quand on parle de gagnants et de perdants, il faut regarder le point de départ. Si, au point de départ, nous étions défavorisés, ce serait tout à fait normal que les universités en région aient une part un peu plus grande que les universités qui, elles, n'étaient pas sous-financées. Et le risque que l'on court, c'est qu'actuellement il y a des gens qui profitent du statu quo, parce que, tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'ajustement, ils vont continuer à être sur-financés et, nous, on va continuer à être sous-financés.

Ça fait qu'il y a un certain intérêt à ce que le processus perdure, alors que, nous, en région, on aimerait que ça se règle le plus rapidement possible parce que, chaque mois qui passe ou chaque année qui passe, notre sous-financement s'ajoute au sous-financement qu'on avait avant. Et on a intérêt à corriger la situation le plus rapidement possible parce que c'est nous qui souffrons. Mais je vous garantis que vous allez entendre l'histoire, là, des gagnants puis des perdants, mais il ne faut pas oublier: gagnants, perdants par rapport à quoi?

Et la démonstration a été clairement faite que les universités en région ne se font absolument pas rembourser les coûts observés. Parce que, comme M. le recteur l'a mentionné tantôt, le modèle qui est actuellement utilisé, c'est un remboursement de coût moyen. Quand on fait le coût moyen des étudiants qui sont à McGill, par rapport au coût moyen des étudiants qui sont à l'UQTR, eh bien, compte tenu qu'on ne peut pas bénéficier des mêmes économies d'échelle, c'est évident que notre coût moyen à nous est nettement supérieur. Et, si, dans nos classes, si, dans nos classes, on a en moyenne, au premier cycle, 33 étudiants, il ne faut pas oublier que le professeur, on le paie à peu près le même prix que le professeur qui, dans sa classe à Montréal, en a 44 ou 50, étudiants dans sa classe. Et, même si on voulait en avoir 50, étudiants

dans nos classes, on ne peut pas faire ça parce qu'on n'a pas la démographie pour faire ça.

Et le problème que l'on a, c'est que, si on veut améliorer globalement notre résultat, c'est que les quelques secteurs où on a un peu de volume supportent une charge nettement plus considérable, puisqu'il y a des secteurs dans lesquels on n'a pas de volume. Ça fait que, quand on calcule une moyenne entre deux chiffres, là, si on a plusieurs éléments qui sont faibles puis qu'on a juste un élément qui est porteur, celui qui est porteur, il va falloir qu'il porte pas mal.

Le Président (M. Chagnon): Vous vouliez rajouter?

M. Bourque (Ghislain): Oui. Il y a plusieurs conclusions qu'on peut tirer d'une situation de ce type. Je vous dirais que celle qui nous effraie le plus et dont on voit de temps en temps des effets, c'est que progressivement les universités qui oeuvrent en région deviennent des clubs-fermes pour les universités de métropole. C'est la conclusion qui nous effraie le plus, parce qu'on ne peut pas suivre la parade dans les embauches — on a 50 % de profs, 50 % de chargés de cours; on ne peut pas suivre la parade au niveau des salaires — Montréal vient de rehausser d'à peu près 13 % ses professeurs; nous, quand on aura fait 5 %, on sera heureux, mais vous allez nous revoir pour parler de déficit. Puis, les programmes ne peuvent pas s'étendre parce que le développement est un petit peu freiné. Donc, le danger, c'est ça, c'est que nous ne soyons plus une université à part entière.

Je vous dirais qu'on ne se réveille pas à chaque nuit pour en parler ou pour rager contre ça, mais c'est le danger, c'est qu'on devienne carrément un club-ferme. Nos meilleurs profs vont logner ailleurs. Ils vont venir faire leurs gammes chez nous, puis après ça vont être aspirés par d'autres universités. J'arrête là parce que ce n'est pas quand même une situation qui est plaisante à décrire, mais il reste néanmoins que c'est une des conclusions qui, je dirais, nous guettent.

Mme Champagne: C'est très explicite. Vous vouliez ajouter quelque chose, monsieur?

M. Garneau (René): Moi, je me dis: C'est encore plus choquant, suite à la préparation que M. Paradis, et son équipe, aura faite de nos professeurs. Alors qu'ils seront excellents en pédagogie, se les faire ramasser, ce serait...

Mme Champagne: Oui. J'aurais peut-être une autre petite question. Est-ce que je peux?

Le Président (M. Chagnon): Allez-y.

Mme Champagne: Je peux, je peux. Justement pour montrer à quel point en région on est innovants, puis on veut se dépasser, puis on veut attirer des clientèles ailleurs, puis qu'on se bat pour des batailles financières quotidiennes, là... Je voyais, toujours dans le même *Nouvelliste*, évidemment — je leur fais de la publicité ce matin, j'espère qu'ils vont me le rendre — en date du 14 novembre 2006: *L'UQTR demande 30 millions* pour le Centre d'innovation des technologies de l'hydrogène. Au-delà du 30 millions, j'aimerais ça que vous m'en parliez

un petit peu pour qu'on saisisse bien que ce Centre-là d'innovation des technologies de l'hydrogène fait partie de créneaux uniques qu'on s'est donnés. Mais ça prend du monde pour le faire vivre puis ça prend de l'argent aussi pour le faire vivre. Alors, le 30 millions, il est nécessaire pour sa survie ou pour le fonctionnement normal?

M. Bourque (Ghislain): C'est son fonctionnement. C'est sa capacité de travailler avec les grands réseaux de recherche au niveau de l'hydrogène, les grands réseaux qui sont installés partout dans le monde. Nous n'avons pas l'ambition d'investir en infrastructures avec l'hydrogène mais plutôt d'investir dans la recherche et dans les partenariats de recherche. Dans l'état actuel des choses, j'aimerais quand même vous signaler que l'UQTR est la seule université au Québec qui a une masse critique d'importance, plus de 50 personnes, sur l'hydrogène, et elle est en partenariat, cette masse critique, avec l'université de Vancouver.

Une voix: ...

M. Bourque (Ghislain): Vancouver, beaucoup plus. Et donc, ce qui est en train de se faire, c'est que les expertises de Trois-Rivières sont portées au compte de ce que l'on appelle la sécurité, le stockage de l'hydrogène et le transport. Et, à Trois-Rivières, on peut dire que nous avons un véritable leadership sous cet angle-là. Maintenant, il reste que nous devons absolument, pour pouvoir dire qu'on va développer dans ce domaine, pouvoir nous associer avec les grands groupes de recherche, qu'ils soient au Japon, en Allemagne ou ailleurs. On ne peut pas imaginer qu'avec la seule expertise canadienne on va arriver à déboucher sur le rêve que l'on pense pouvoir partager avec les Québécois, c'est-à-dire zéro carbone au niveau de l'énergie.

Mme Champagne: C'est le seul centre au Québec?

M. Bourque (Ghislain): C'est le seul centre au Québec, c'est très net. Mais ce que l'on souhaite, c'est de pouvoir associer toutes les recherches de l'hydrogène avec l'hydroélectricité, la biomasse et l'éolien. Et, dans ce contexte-là, on pourrait dire qu'on produit de l'énergie tout à fait propre d'un bout à l'autre.

Mme Champagne: On a même une éolienne sur le terrain.

M. Bourque (Ghislain): On a une éolienne sur le terrain qui alimente le Centre de recherche sur l'hydrogène.

Le Président (M. Chagnon): M. Roy, vous vouliez ajouter?

Des voix: Paradis.

Le Président (M. Chagnon): Paradis, je m'excuse. Vous vouliez ajouter?

M. Paradis (André): Simplement pour ajouter un complément d'information. Pourquoi on parle d'Ottawa? C'est que l'Institut de recherche sur l'hydrogène est en lien avec le Conseil national de recherches du Canada,

qui a son siège à Ottawa. Donc, il y a un laboratoire du Conseil national qui est en lien et qui permet de faire le pont justement avec l'Université de Colombie-Britannique, qui a aussi un centre sur l'hydrogène. Il n'y a que deux centres au Canada sur l'hydrogène: un est à Vancouver et l'autre est à l'UQTR.

Mme Champagne: Une toute petite dernière: Sur une échelle de 10, là, vous avez quel espoir d'avoir votre 30 millions?

M. Bourque (Ghislain): On est assez enthousiastes. On pense à 11 ou 12.

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Champagne: Excellent. C'est ça que je voulais entendre. C'est ça que je voulais entendre. Parce que ça intéresse mon collègue ici, à côté de moi, qui a ce dossier-là, là, comme porte-parole de l'opposition.

Le Président (M. Chagnon): Camil.

M. Bouchard (Vachon): Question de clarification — merci, M. le Président — sur la question du partage de l'os à soupe, là, qu'il y a sur la table, là. Sur le 60 millions récurrent, ce que je comprends...

Le Président (M. Chagnon): On va revenir là-dessus, si tu veux, parce que ça, on va passer plus de temps sur cette question-là. Je vais te ramener la parole là-dessus.

M. Bouchard (Vachon): Oui. Bien, puisque vous me donnez la parole, je vais compléter ma question, si vous permettez.

Le Président (M. Chagnon): C'est parce que j'ai déjà... Je pensais que c'était une question...

M. Bouchard (Vachon): De clarification.

Le Président (M. Chagnon): ...de clarification.

M. Bouchard (Vachon): Bien oui, c'est une question de clarification sur le 60 millions, là, puis sur le 22 millions.

Le Président (M. Chagnon): O.K. O.K.

M. Bouchard (Vachon): Alors, simplement que je ne veux pas qu'il y ait d'équivoque, là: 60 moins 22, 38. Le 38 qu'il reste, il serait à partager entre l'ensemble des universités et non pas un sous-ensemble. C'est-à-dire qu'il y aurait, dans le partage du 38 millions qui reste, universités en région, universités métropolitaines, c'est ça? Donc, le 22 millions serait mis à part, puis il y aurait un partage sur le 38.

M. Bourque (Ghislain): Il serait affecté à la grille de financement comme telle, le 22 millions, mais aussi, dans la problématique de la grille de financement, il faut régler les monodisciplinaires, donc Polytechnique...

M. Bouchard (Vachon): Mais je comprends qu'on part avec un ensemble qui comprend deux sous-ensembles: universités en région et universités métropolitaines.

M. Bourque (Ghislain): C'est ça.

M. Bouchard (Vachon): Universités en région, 22 millions. Par la suite, le 38 qu'il reste...

M. Bourque (Ghislain): C'est ça. Facteurs de correction, facteurs de correction, oui. Mais il faut quand même avoir la compréhension que le 22 millions, ce sont des facteurs de correction.

M. Bouchard (Vachon): Ah! je comprends tout ça, là.

M. Bourque (Ghislain): O.K. C'est beau.

M. Bouchard (Vachon): Je voulais bien comprendre.

M. Bourque (Ghislain): Ensuite, on part à égalité pour la grille de financement.

M. Bouchard (Vachon): Merci, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): Bienvenue. Alors, Mme la députée de Maskinongé.

Mme Gaudet: Merci, M. le Président. M. le recteur ainsi que les gens qui vous accompagnent, c'est vrai que c'est une bonne idée d'avoir invité votre président d'association étudiante. Je suis très fière de vous accueillir ici. Je vous remercie aussi de la présentation que vous avez faite concernant l'Université du Québec à Trois-Rivières. C'est vraiment un joyau pour la Mauricie et le Centre-du-Québec.

Moi, je voudrais savoir si j'ai bien compris ou si je vous interprète: Est-ce qu'en révisant le mode de financement, c'est-à-dire qu'en mettant toutes les universités à 100 %, est-ce qu'à ce moment-là on pourrait arriver à presque combler les manques à gagner pour l'ensemble des universités? Est-ce que ça veut dire qu'on arriverait à mettre à niveau presque l'ensemble des universités à 100 %? Est-ce que j'ai bien compris ou si j'interprète?

● (11 h 20) ●

M. Bourque (Ghislain): Si le rapport fait du sens, le rapport qui a été déposé, le rapport conjoint MELSCREPUQ, ce qu'on est en droit de s'attendre, c'est que 100 %, c'est ce que ça coûte, hein, et que donc les universités ensuite peuvent aller à 104 %, 105 %, 110 %, mais, partir à 80 %, ça ne crée pas de logique très cohérente, puisque, là, on fait ce qu'on pourrait appeler de l'académisme de rattrapage. Ce qui nous paraît toutefois, je dirais, intéressant pour nous, c'est qu'à partir du moment où on se dit: Oui, c'est 100 % pour tout le monde et non pas 115 % d'un côté, etc., la grille de financement établit ça, nous, on peut vous dire une chose, c'est que, un, on s'équilibre, deux, on paie notre dette puis, trois, on peut se développer. C'est la logique, là, qu'on veut épouser et pas l'inverse.

Mme Gaudet: Bien sûr, ma question s'inscrit aussi au niveau du principe qu'il n'est pas question de faire des gagnants, perdants. Je veux bien me faire comprendre, là, on parle vraiment en termes d'équité pour chacun des milieux universitaires.

Tout à l'heure, j'ai un petit peu sursauté quand vous avez dit que certains établissements demandent une rémunération pour accueillir des stagiaires. Moi, je viens du monde de l'éducation — je pense que, dans le milieu de Trois-Rivières, les gens le savent, là — j'ai accueilli beaucoup de vos stagiaires dans le domaine de l'enseignement, et à ma connaissance on ne demandait pas, du moins les écoles, on ne demandait pas un montant d'argent pour accueillir des stagiaires dans nos classes. On est très conscients que ça demande un investissement en temps pour le maître associé, mais... J'aimerais que vous me donniez un petit éclairage supplémentaire là-dessus.

M. Bourque (Ghislain): La commission scolaire, oui.

Mme Gaudet: La commission scolaire, oui?

M. Bourque (Ghislain): Nous avons une enveloppe annuelle qui est virée aux commissions scolaires et qui concerne l'activité de stages. Dans les hôpitaux, c'est calculé à tant par jour par stagiaire.

Mme Gaudet: Même chose pour les hôpitaux? Bien, merci de cette information-là.

M. Bourque (Ghislain): Peut-être qu'André...

M. Paradis (André): Bien, peut-être juste en complément. Dans le fond, c'est le temps qui est consacré qui est retourné à la commission scolaire. Donc, le temps est calculé, le nombre d'heures que le maître associé consacre à encadrer les jeunes stagiaires. Il y a une évaluation qui est faite. Je ne vous dis pas qu'elle est payée au pair, hein, il y a peut-être un montant, là, tarif horaire plus réduit, mais la commission scolaire redemande qu'on lui verse un montant pour cela. Probablement que la commission scolaire le retourne aux écoles selon les demandes.

Mme Gaudet: Possiblement que c'est avec cette enveloppe-là qu'on accorde aux maîtres associés des libérations pour recevoir des stages en milieu de travail. Parce qu'il y a eu, à un moment donné, une négociation syndicale où ce point-là est arrivé sur la table, et je crois que ça a fait partie, là, de la dynamique.

M. Bourque (Ghislain): De la dynamique.

Mme Gaudet: Mais, voyez-vous, moi, ça n'avait pas effleuré mon esprit que ça venait d'enveloppes budgétaires d'une autre institution d'enseignement. En tout cas, finalement c'est comme un vase communicant, là, on fait tous partie de la grande famille du ministère de l'Éducation.

M. Bourque (Ghislain): De l'Éducation.

M. Paradis (André): Sauf que ça coule dans le même sens.

Mme Gaudet: Oui, O.K. Bien, merci de cette précision. Je voulais vous parler des conventions de travail. Ça m'amène à questionner... Comment se fait-il que, lors de la dernière négociation des conventions collectives, tout s'est passé de façon, entre guillemets, harmonieuse, alors qu'historiquement, moi qui viens de la région de Trois-Rivières et qui ai fait mes études à l'Université du Québec à Trois-Rivières, ça a toujours été lourd, laborieux, pénible, et ça a fait partie de manchettes dans les journaux et aussi au niveau des médias électroniques?

M. Bourque (Ghislain): J'espère que ce n'est pas un reproche que vous nous adressez.

Mme Gaudet: Pas du tout. Je veux savoir votre recette. Ce n'est pas un reproche.

M. Bourque (Ghislain): Mais M. Roy a travaillé, je dirais, fort sur les différentes relations, complexités, partenariats à développer, puis j'aimerais qu'il vous dise un peu quelles ont été les bonnes nouvelles que l'on a eues sous cet angle-là.

Le Président (M. Chagnon): ...

M. Bourque (Ghislain): Pardon?

Le Président (M. Chagnon): Les gens de l'endroit sont...

M. Roy (André G.): Je ne sais pas si les gens sont fatigués, mais effectivement ce sont de bonnes nouvelles. Ce sont de bonnes nouvelles pour la région, ce sont de bonnes nouvelles aussi pour l'université, parce que ça fait un climat de travail beaucoup plus intéressant, quand on pense au recrutement étudiant également, si on fait référence à la dernière grève qu'on a connue avec nos chargés de cours. Parce que je ne vous apprendrai rien, vous le mentionniez, Mme Gaudet, avec les chargés de cours, on a toujours eu des relations de travail difficiles, et l'exercice de renouvellement des conventions collectives faisait toujours place, ou souvent place, pour être plus précis, à des conflits de travail, grèves, bon, etc. La dernière fois, en 2000, à la suite d'une grève à l'automne, en novembre et en décembre, on avait malheureusement connu une diminution de la clientèle étudiante parce que les étudiants naturellement voulaient avoir leurs cours et se sont inscrits dans d'autres établissements universitaires.

Depuis ce temps, à l'université, on a résolument voulu modifier les relations qui existaient avec nos partenaires, nos partenaires syndicaux, parce qu'ici on parle de renouvellement de conventions collectives, de telle sorte qu'on a de façon claire indiqué justement aux syndicats et aux associations la volonté de l'université de changer de modèle de relations de travail. Donc, on a eu plus de rencontres, on a eu plus de comités de relations de travail. On a réussi à régler nombre de griefs qui étaient sur la table.

L'exemple du syndicat des chargés de cours est un excellent exemple. C'est le meilleur, je vous dirais, également. On est partis, en 2000, avec une quarantaine de griefs, et lorsqu'on a débuté la négociation, au printemps dernier — la négociation, on a eu 14 rencontres, là, ça s'est fait très facilement, là — on avait zéro grief. Donc,

ça vous démontre qu'on réussit à dialoguer. On a réussi à établir un climat de confiance avec l'exécutif syndical, de telle sorte que les relations, aujourd'hui, ça se fait bien.

Avec le syndicat des chargés de cours, on a fait un essai, je vous dirais. On a appliqué les principes de négociation raisonnée en arrivant sans mandat précis de part et d'autre et en mettant sur la table les problématiques qu'on vivait. Ce qui était facile dans ce cas-là, c'est que, depuis cinq ans, on se parlait régulièrement, de telle sorte que, de part et d'autre, on n'a pas été surpris par les problématiques qui avaient été apportées sur la table, parce qu'on se rencontre régulièrement, parce que les gens discutent, de telle sorte qu'on connaissait les enjeux syndicaux. En cours de convention collective d'ailleurs, on avait... ce n'est pas de la négociation continue, mais on avait tout de même modifié la convention collective pour résoudre des problématiques qu'on vivait et que les chargés de cours vivaient, notamment l'embauche des chargés de cours au département de chiropratique, bon, etc.

Donc, ça s'est fait rapidement. On a eu une entente à la table sans l'intervention du ministère du Travail, ce qu'on connaissait par ailleurs dans nos renouvellements de conventions collectives, où généralement on devait avoir recours au ministère pour demander la conciliation. Et ça s'est fait dans l'harmonie parce que le climat de confiance est là. On a un dialogue qui est ouvert, les gens le sentent et on le sent de la part de la partie syndicale. La même chose avec notre syndicat de professionnels, on a renouvelé en six heures la convention collective: deux rencontres de trois heures. Ça s'est fait rapidement, mais, encore là, quand les gens savent travailler ensemble et se font confiance, ça va beaucoup mieux.

Donc, on travaille beaucoup à maintenir un niveau de confiance avec nos partenaires et à faire en sorte également que, quand il se passe des choses dans la boîte, les gens ne l'apprennent pas par les journaux ou par les ouï-dire, mais qu'on puisse être en contact constant avec ces gens-là. Le personnel de soutien, ça a été la même chose, on a renouvelé rapidement. Mais ça demeure, vous le savez tous, des domaines qui sont fragiles, mais la volonté de part et d'autre est là, de telle sorte qu'on est très confiants pour l'avenir et pour le reste en matière de relations avec nos syndicats.

On va débiter, l'année prochaine ou au cours de l'été, là, les discussions avec le syndicat des professeurs pour le renouvellement de leur convention, qui vient à expiration à la fin septembre 2007.

Mme Gaudet: Bien, je tiens à vous féliciter parce que très certainement, là, il y a beaucoup de travail de fait, parce qu'historiquement ce n'est pas la perception que, moi puis que bien des gens, on a, on avait des relations de travail entre les dirigeants d'université et l'ensemble de ses employés.

Ce qui m'amène à vous parler de l'embauche de vos enseignants. En 2003, en 2003, les gens qui nous ont présenté le rapport de l'université, le bilan, nous ont mentionné leurs inquiétudes face — vous en avez parlé un petit peu tout à l'heure, là — au recrutement des enseignants, considérant le double défi que vous avez, le premier défi étant de renouveler le nombre important d'enseignants qui devront prendre ou qui ont déjà enclenché le processus de départ à la retraite, et la situation géographique de l'Université du Québec à Trois-Rivières,

entre Québec et Montréal — vous l'avez effleuré tout à l'heure, là.

Tout à l'heure, bien dans ce que j'ai lu, on disait que ça représente 40 % du corps professoral qui devrait être renouvelé d'ici un temps relativement court, là, et c'est presque un enseignant sur deux, là. Alors, quel plan avez-vous fait pour renouveler les enseignants, d'avoir des enseignants de qualité, un corps professoral de qualité, et comment faites-vous pour les retenir chez nous, à Trois-Rivières?

● (11 h 30) ●

M. Bourque (Ghislain): On ne peut pas véritablement les...

Mme Gaudet: Les attacher.

M. Bourque (Ghislain): ...les attacher, c'est-à-dire les enraceriner, comme on espérerait, dans tous les cas. Mais comprenez toutefois que les ressources que nous embauchons sont des ressources de très haute qualité, très grande qualité. On le voit se dessiner par leur travail et par leur appartenance sur le plan pédagogique mais par, aussi, leur travail de recherche, et on voit qu'ils amènent véritablement des choses qui vont définir l'université dans 10, 15 ou 20 ans, puisque ce sont eux qui vont, d'une certaine façon, eux et elles qui vont véritablement, là, mener l'université vers une nouvelle définition.

Ce que j'aimerais toutefois vous signaler, c'est que, oui, il y aura 40 % du corps professoral qui va se modifier, qui sera donc embauché, et que ces embauches vont bon train. L'an dernier, on en a embauché 40, cette année, près de 20, et, dans les années prochaines, ce sera autour de 25 à 30 par année, et ça, je pense qu'on n'a pas à s'en plaindre, loin de là. Ce sont des professeurs qui viennent faire leur place et avec lesquels nous pensons... Étant donné, comment dire, l'intégration pédagogique aussi qui est convenue, on pense pouvoir les attacher un petit peu plus à l'UQTR, et je pense que la formule est gagnante. Ils aiment travailler dans un environnement comme celui de la Mauricie, ils ont des objectifs différents des professeurs qui s'installent en métropole, et je pense qu'ils vont être avec nous.

Le Président (M. Chagnon): Beaucoup de recrutement étranger?

M. Bourque (Ghislain): Au niveau du corps professoral? Nous en avons — ce n'est pas 60 à l'heure actuelle?

Une voix: ...

M. Bourque (Ghislain): ...60? — environ 60 professeurs qui proviennent de pays...

Une voix: ...

M. Bourque (Ghislain): Sur 350.

Le Président (M. Chagnon): ...

M. Bourque (Ghislain): Oui. Oui.

M. Paradis (André): Ça dépend des secteurs, aussi. Ça dépend des secteurs. Il y a des secteurs...

Le Président (M. Chagnon): Ma question, c'est: Quand vous faites votre recrutement, votre recrutement d'enseignants, avez-vous beaucoup de recrutement d'étrangers de l'étranger?

M. Bourque (Ghislain): Ça doit suivre la tendance. Si on en a 60 pour l'ensemble, donc c'est peut-être un sur cinq, là, un sur cinq, un sur quatre qui provient de l'étranger comme tel ou qui a une origine, disons, hors Québec.

M. Roy (André G.): Si vous me permettez...

Le Président (M. Chagnon): Oui.

M. Roy (André G.): ...bon an, mal an, on accueille des nouveaux professeurs qui proviennent de l'étranger, mais dans des proportions qui sont relativement faibles par rapport au recrutement qui se fait ici, au Québec ou au Canada. J'ajouterais à ce que M. le recteur disait, également: depuis quelques années, on a mis l'accent beaucoup sur l'accueil des nouveaux professeurs, de telle sorte que, quand les nouveaux professeurs arrivent à l'Université du Québec à Trois-Rivières, ils ont quatre journées de formation qui sont prévues pour eux, quatre journées qui sont prévues, qui sont étalées dans le temps, je dirais, pour ne pas les assommer à l'arrivée mais pour leur permettre d'être accueillis, de sentir que l'université est fière de les avoir recrutés, de les embaucher. Et on leur fait, outre une visite physique des lieux, on leur fait rencontrer les principaux intervenants avec lesquels ils vont pouvoir développer leur carrière à l'UQTR. Parce qu'un professeur d'université naturellement veut s'attacher à un établissement en autant qu'il est capable de développer sa carrière. Donc, on travaille avec l'équipe de M. Paradis en matière de pédagogie, en matière de technologie, on travaille avec les décanats en matière de recherche, aide aux professeurs pour les démarrages dans les demandes de subvention, on travaille avec le décanat des études de premier cycle pour l'explication des programmes, etc.

Donc, on essaie beaucoup, là, lors de l'accueil de faire en sorte que les professeurs sentent que l'université est fière de les accueillir, et je crois que ça a un effet. À tout le moins, les commentaires qu'on fait sur ces journées-là... On parle d'évaluation des profs aussi, de carrière, pardon. Mais, les évaluations qu'on fait, on sent que les profs sont heureux de cet accueil-là, puis on a des commentaires en regard de professeurs qui proviennent de d'autres établissements universitaires, qui disent: Mon Dieu! c'est agréable d'arriver chez vous. Puis on essaie également de les intégrer au milieu, parce que, comme vous mentionniez, il y a Montréal, il y a Québec. On a un 30 %, 40 % de nos professeurs, là, qui voyagent sur la 40, là, pour venir enseigner et faire leurs activités de recherche à Trois-Rivières.

Une voix: ...

M. Roy (André G.): Pardon?

M. Bouchard (Vachon): Des futurs députés.

M. Roy (André G.): C'est ça, on a un bon bassin, là, de futurs députés.

M. Bourque (Ghislain): Mais j'aimerais vous dire qu'il y a des caractéristiques particulières toutefois à ce recrutement. Tout à l'heure, pour avoir mis la table au niveau des grands projets rassembleurs, c'est le cœur de notre plan stratégique. Donc, comprenez que nous sommes très sensibles au recrutement qui tient compte de l'interdisciplinarité et qui aussi favorise le développement de ces grands projets rassembleurs. Donc, il y a certaines mesures qui sont prises dans la création, la définition des postes, qui encouragent et qui créent une ligne de cohérence, là, entre ce que l'on cherche avec notre plan stratégique et la définition des postes.

M. Paradis (André): Juste en complément. Dans le fond, il faut réussir à offrir aux professeurs un milieu de vie stimulant du point de vue professionnel puis du point de vue humain. Au niveau professionnel, bien il faut que l'université ait les moyens de faire du développement. Lorsqu'on engage un professeur dans le domaine des sciences pures et appliquées, le professeur qui arrive à l'université s'attend à ce qu'on lui offre un laboratoire de recherche pour qu'il puisse développer sa recherche, faire des demandes auprès des organismes externes, québécois ou fédéraux, pour obtenir des subventions, avoir autour de lui des étudiants aux études avancées, qu'il va former, et, pour ça, il faut que l'université dispose d'argent lui permettant d'assurer son développement. Puis, au niveau humain, bien la taille de l'université, hein — on est une université quand même de taille relativement modeste — le contexte de l'université, qui est sur un campus unique, qui n'est pas très dispersé...

Le Président (M. Chagnon): Il nous reste 35 minutes. Je veux vous demander de peut-être un peu synthétiser nos questions et nos réponses parce que je sens qu'il y a encore plusieurs intervenants qui veulent...

Mme Gaudet: Très rapidement, je finirai ce bloc en vous questionnant sur les chaires de recherche. Je sais que vous en avez plusieurs. Mon collègue le député de Vachon a parlé de la chaire de recherche à la petite enfance, évidemment. Mais vous en aviez aussi en développement. Je crois qu'il y en avait cinq ou six, là, la dernière fois qu'on a reçu l'université, qui étaient sur la table, en projet. Où en êtes-vous dans ce développement des futures chaires de recherche?

M. Bourque (Ghislain): Écoutez, il y en a deux, là, même trois qui se sont confirmées récemment: une en recherche biomoléculaire, recherche sur le cancer, qui est attribuée à M. Asselin, une autre en chiropraxie, dont le nom m'échappe — vous n'avez pas la référence, hein? le nom m'échappe, du... — puis il y en a une troisième aussi au niveau de la chimie, c'est arrivé, là, cette semaine ou à la fin de la semaine passée. Pas celle de chiropratique, là, mais les deux autres, ce sont des chaires du Canada. Et, à l'heure actuelle, il s'en travaille une quatrième — on n'a pas tout à fait la définition — du côté de pâtes et papiers, puisque nous en avons trois déjà en pâtes et papiers. En fait, du côté de...

Une voix: ...

M. Bourque (Ghislain): Oui. M. Descarreaux, en chiropratique, qui a obtenu une chaire de recherche.

C'est une nouvelle extrêmement stimulante pour le secteur parce que ça donne la bonne plateforme pour développer la recherche dans ce secteur-là. Vous savez que c'est un secteur professionnel, donc, en général, où les pratiques de recherche sont un petit peu moins développées. Donc, cette chaire est une très, très bonne nouvelle.

Et il y en a encore quelques-unes, là, dont on attend les résultats des évaluateurs. On espère peut-être en accueillir deux autres dans le courant de l'année, mais, à toutes fins pratiques, nous avons fait le plein de cette initiative qui a été prise par le fédéral au niveau des chaires du Canada. Et, bien entendu, il s'en développe plusieurs, une étant en chantier, sur l'humanisation des soins à la personne, qui est une chaire qui complète bien le tableau santé que nous voulons développer au regard non seulement de l'interdisciplinarité, mais aussi du croisement des formations. Donc, ça fait partie, je dirais, des fleurons, là, que nous avons.

Le Président (M. Chagnon): Mme la députée de Taillon.

● (11 h 40) ●

Mme Malavoy: Je vous remercie. Je vais essayer de synthétiser aussi mes questions. Bien, à mon tour de vous saluer. Je suis bien heureuse de vous entendre et je dois dire que j'ai été intéressée, dans votre présentation, par la façon dont vous parlez des différents types de leadership que vous voulez exercer. C'est un langage moderne, je trouve. C'est un langage en même temps qui montre votre volonté d'avoir une université bien implantée dans son milieu et de dire les choses avec vos mots mais pour représenter la réalité de votre milieu.

J'ai une question concernant plus les étudiants et j'aurais aussi une sous-question concernant le recrutement des professeurs, dont on a parlé un peu, mais, moi aussi, c'est une question qui m'intéresse. Concernant les étudiants, bien je salue M. Langlois à mon tour. Même s'il est condamné à un rôle muet, c'est quand même important de signifier qu'il est là et qu'on apprécie sa présence.

Vous dites, dans votre document et dans votre présentation, que vous souhaitez que les étudiants, à travers un certain nombre d'activités, aient à la fois une ouverture sur le monde régional et aussi une ouverture sur le monde. Vous parlez des différents stages qui sont offerts selon les disciplines, mais ça m'intéresse de savoir comment, avec un ancrage, l'Université du Québec à Trois-Rivières, vous percevez — j'aimerais que vous développiez un peu ça; vous percevez — cette ouverture non seulement régionale, mais sur le monde. Parce que ça me semble effectivement correspondre à un besoin de la clientèle étudiante qui s'est beaucoup accentué ces dernières années. Entre le moment où, moi, j'ai commencé à enseigner à l'Université de Sherbrooke et le moment où je quitte, là, pour d'autres fonctions, j'ai eu l'impression que cette ouverture sur le monde était vraiment dans le décor, qu'elle existait beaucoup moins auparavant, et j'aimerais vous entendre peut-être préciser comment vous la percevez et quel genre d'activités vous pouvez associer donc à la formation des étudiants pour répondre à ce besoin.

M. Bourque (Ghislain): Merci de cette question, puisqu'elle traduit dans le fond une préoccupation de mobilité et d'adaptation et qui s'inscrit vraiment dans la formation que l'on offre aux étudiants. De mobilité, on

peut dire qu'il y a deux stratégies qui peuvent être développées à partir de Trois-Rivières et qui communiquent avec le réseau UQ. Ce premier exercice de mobilité, il se fait déjà dans des disciplines qui sont partagées entre plusieurs établissements du réseau uquiste. Donc, il y a un chantier à l'heure actuelle. Et je pense que nous avons ici M. Daniel Coderre, du réseau UQ, qui pourrait définir encore plus complètement que moi ce qu'est ce concept, mais disons qu'on l'appelle le concept MOBILUQ, au sein...

Mme Malavoy: Le concept?

M. Bourque (Ghislain): ...MOBILUQ...

Mme Malavoy: MOBILUQ.

M. Bourque (Ghislain): ...au sein duquel, admettons, un étudiant qui serait en géographie — je prends cet exemple puisqu'il a été appliqué; géographie — à l'UQAM... de pouvoir passer une année à Rimouski en géographie, donc sur un terrain différent, peut-être une autre année en Abitibi, etc. Là, il y a un concept de mobilité qui n'est pas à l'international mais qui est national, disons, et qui permet aux étudiants de tirer profit des meilleures pratiques possibles ou des meilleures connaissances possibles dans des orientations particulières de leur discipline.

Mme Malavoy: Et ça existe dans plusieurs programmes?

M. Bourque (Ghislain): Ça existe à l'heure actuelle en géographie. Est-ce qu'il y a eu des expériences dans d'autres...

Des voix: ...projets qui sont en cours.

M. Bourque (Ghislain): D'autres projets sont en cours. Donc, c'est cette espèce de courroie, là, qu'on essaie de définir à l'intérieur du réseau UQ, et je pense qu'on a un réseau qui se prête bien à ce type d'exercice.

Le second, c'est celui de la mobilité internationale, disons. Et nous avons reçu très récemment un rapport d'un comité qui s'est penché sur l'internationalisation, à l'UQTR, un comité qui statuait sur un certain nombre de problématiques, dont la mobilité de nos propres étudiants, mais aussi le recrutement à l'étranger, la délocalisation de programmes, la recherche en partenariat avec des pays autres. Et, sur la mobilité de nos étudiants, nous avons à l'heure actuelle la capacité de faire circuler une centaine d'étudiants par année selon les programmes, selon les demandes, selon le mérite aussi, puisque les professeurs ont un mot à dire dans l'évaluation des dossiers, à des fins de formation essentiellement.

Mme Malavoy: Donc, ce sont des stages...

M. Bourque (Ghislain): Ce sont des stages...

Mme Malavoy: ...des périodes d'observation, de stages...

M. Bourque (Ghislain): ...dans d'autres universités où il y a scolarité, là, qui est impliquée. Donc, en général, ça tourne autour de six à 12 ou 15 crédits, et les

étudiants ne vont ni plus ni moins que s'enrichir d'une pratique d'une conception différente que celle à laquelle ils sont confrontés dans le cadre de leur formation chez nous.

Mme Malavoy: Et ils vont où particulièrement, ces... Quels sont les continents ou les pays qui sont...

M. Bourque (Ghislain): Beaucoup en Europe.

Mme Malavoy: Beaucoup en Europe?

M. Bourque (Ghislain): Beaucoup en Europe, en particulier dans les pays francophones, mais ce n'est pas limité à ces pays. Malheureusement, je n'ai pas la liste des pays avec moi, mais aussi en Amérique du Sud.

Mme Malavoy: En Afrique? En avez-vous en Afrique, éventuellement?

M. Bourque (Ghislain): Très certainement qu'il y en a en Afrique du Nord en particulier, mais, malheureusement, là... Tout ce que je peux vous dire, là, peut être retenu contre moi, étant donné que je n'ai pas les statistiques.

Mme Malavoy: C'est vrai. Faites attention parce que tout est effectivement enregistré ici.

M. Bourque (Ghislain): C'est enregistré, hein?

Mme Malavoy: Je n'insisterai pas avec mes questions.

M. Bourque (Ghislain): Oui, bien, je vous remercie. Je vous ferai parvenir l'ensemble des statistiques.

Le Président (M. Chagnon): ...pourriez-vous le faire parvenir au secrétariat de la commission, qui pourrait le distribuer aux membres?

M. Bourque (Ghislain): Oui. Je peux vous dire toutefois que notre recrutement — j'essaie de sauver la mise avec ça; notre recrutement — est étendu. Nous avons, à l'intérieur de nos murs, des étudiants qui proviennent de 60 pays différents.

Le Président (M. Chagnon): 10 % de votre clientèle... d'étudiants internationaux.

M. Bourque (Ghislain): Oui, 10 % de la clientèle est composée d'étudiants internationaux, donc provenant de 60 pays différents. Mais c'est l'inverse de ce que vous m'avez demandé, là, ce que je vous réponds.

Mme Malavoy: Mais je ne retiendrai rien contre vous, ne soyez pas inquiet.

M. Bourque (Ghislain): Bien, je vous remercie.

Mme Malavoy: Votre collègue voulait peut-être ajouter une chose?

M. Paradis (André): Peut-être ajouter que ce sur quoi on met beaucoup d'énergie, c'est que les formations

à l'international soient très bien arimées et intégrées au cursus même de l'étudiant à l'UQTR. Trop souvent, les étudiants partaient à l'international, revenaient, et on avait de la difficulté d'intégrer la formation acquise. Là, maintenant, on met beaucoup d'efforts dans des relations, dans des protocoles interuniversitaires. Il faut aussi souligner, vous le savez sans doute, que maintenant, en Europe, les étudiants peuvent obtenir des diplômes en changeant de pays, en faisant une année en France, une année en Allemagne, une année en Belgique.

Mme Malavoy: Dans la Communauté européenne.

M. Paradis (André): Dans la Communauté européenne. Et je pense qu'il y a, là, un gain très important dans la formation des étudiants et que le Québec devra sans doute réfléchir très sérieusement à se mettre au diapason, là, de ces façons de faire.

Mme Malavoy: Moi, je trouve ça fort intéressant. Je voudrais une petite question complémentaire, M. le Président, ça va? Concernant le recrutement.

Le Président (M. Chagnon): Bien sûr.

Mme Malavoy: J'irai rapidement. C'est une question qui me préoccupe. Vous l'avez bien abordée, et je comprends que vous avez un certain nombre d'atouts pour attirer des professeurs, mais vous avez un problème au moins aussi important et peut-être même plus, à cause de votre position géographique, que ce que j'ai pu connaître, moi, à l'Université de Sherbrooke. Ça demeure une préoccupation importante. Comment recruter des professeurs, c'est une chose, mais les conserver, ça en est une autre.

Bien sûr, vous aviez raison tout à l'heure, M. Paradis, de parler de ce qu'on peut offrir aux gens en termes d'infrastructures. Puis je comprends qu'en même temps, avec les problèmes financiers dont vous avez fait état, vous ne pouvez pas concurrencer certaines universités en promettant des budgets, des équipements de recherche, etc., comme ailleurs. Vous avez un milieu de vie plus agréable. Soit. Ça compte, dans la vie, et puis ça compte peut-être de plus en plus. C'est peut-être une bonne chose de l'époque moderne. On recommence à se questionner sur la qualité de vie.

Bon, c'est peut-être bien, mais est-ce qu'il y a d'autres mesures qui vous permettent d'essayer d'entrevoir le recrutement et la rétention de vos professeurs? Est-ce que, par exemple, vous invitez des doctorants à faire des études et puis à avoir déjà presque une garantie d'emploi? Est-ce qu'il y a des mesures spécifiques qui vous permettent d'éviter cette concurrence, il faut le reconnaître, qui est en partie déloyale avec d'autres universités? Si vous étiez plus loin, peut-être que les tentations seraient moins grandes, mais, là où vous êtes effectivement, quand on est à Trois-Rivières, si on a une bonne offre de Laval ou de Montréal, à un moment donné, on se laisse séduire. Alors, j'aimerais juste vous entendre un peu plus sur les stratégies que vous employez pour maintenir le corps professoral.

M. Bourque (Ghislain): La stratégie qui serait de loin la plus efficace, ce serait d'avoir, comme vous le dites, des doctorants, doctorantes et de les marier dans la région. Ça, ça garantit beaucoup de choses.

Mme Malavoy: C'est un service de mariage.

Mme Malavoy: Merci.

M. Bourque (Ghislain): Oui, ça prendrait effectivement...

M. Paradis (André): Il faut aussi dire que nos...

Mme Malavoy: Ce n'est pas simple, ça.

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup...

M. Bourque (Ghislain): Bon.

M. Paradis (André): ...pôles d'excellence fait en sorte qu'on est les meilleurs au Québec dans ces pôles-là. Donc, un chercheur, au Québec, sur l'hydrogène, là où il veut aller travailler, c'est à Trois-Rivières; sur les PME, c'est à Trois-Rivières, etc.

Mme Malavoy: Ou des conseillers matrimoniaux.

M. Bourque (Ghislain): Oui. Bien, je vais vous dire que c'est... ça... un peu de façon caricaturale...

Le Président (M. Chagnon): M. le député de l'Acadie.

Le Président (M. Chagnon): Mais ça marche, hein?

M. Bourque (Ghislain): Pardon?

M. Bordeleau: Merci, M. le Président. Alors, écoutez, je voudrais juste revenir sur deux ou trois points qui ont déjà été abordés par mes collègues, juste pour avoir certaines clarifications. Concernant les étudiants étrangers que vous avez, je regardais les données, et on observe, par exemple, que, de 2000 à 2006, les données que vous nous fournissez, il y a une augmentation, sur l'ensemble des étudiants, de 21 %, entre 2000... On passe de 6 106 à 7 384, c'est-à-dire une augmentation de 21 %. Et, quand on regarde au niveau des étudiants étrangers, c'est une augmentation de 66 %. Alors, on passe de 361 à 599. Évidemment, ce n'est pas les mêmes proportions, mais ce que je me demandais au fond, c'est: D'abord, comment vous expliquez cet accroissement-là, qui est beaucoup plus important? Est-ce qu'il y a des moyens particuliers ou des stratégies particulières que vous avez utilisées pour attirer des étudiants étrangers? On a une augmentation quand même qui est trois fois plus importante, là, que pour l'ensemble des étudiants à l'université.

Le Président (M. Chagnon): Mais ça marche.

● (11 h 50) ●

M. Bourque (Ghislain): Mais ça marche, parce qu'une des plus grandes difficultés que l'on rencontre au niveau de la rétention, c'est le conjoint ou la conjointe, qui doit aussi se placer dans un milieu professionnel dans la majorité des cas. Et ça, c'est une problématique qui est beaucoup plus importante dans une région que ça peut l'être dans un grand centre. On se comprend, là, les possibilités sont un petit peu moins grandes.

Ce qui nous permet toutefois de combler l'écart, c'est la qualité de vie en région. C'est véritablement la qualité de vie, la capacité d'élever une famille aussi avec, je dirais, un petit peu plus d'aération, au sens propre et au sens figuré, puisque Trois-Rivières est quand même une ville accueillante sur le plan culturel, sur le plan historique et aussi sur le plan pratique. Et on essaie de convaincre les gens que cinq minutes pour aller travailler et pour en revenir, c'est un atout. Et je pense que, si nous avions la possibilité de répondre à tout coup à ce qu'on appelle l'environnement du professeur ou de la professeure — laboratoires, ateliers, etc. — plus que le salaire, on arriverait à les convaincre et à attirer probablement des gens, je dirais, là, qui naturellement se détournent des régions. Et c'est un petit peu ça qu'on voudrait arriver à faire, parce qu'on leur donne quand même des conditions qui sont intéressantes pour amorcer leur carrière, mais c'est sous l'angle de l'investissement matériel et physique, là, que nous avons un petit peu de difficultés à répondre de manière pleine et entière.

Alors, j'aimerais ça savoir, de votre côté, si dans le passé... En tout cas, depuis 2000, est-ce que vous avez mis des moyens particuliers qui expliquent cette progression-là? Et qu'est-ce que vous entrevoyez pour l'avenir au niveau des étudiants étrangers? On a parlé d'internationalisation évidemment, mais je pense que dans toutes les universités il y a une ouverture qui se fait de ce côté-là et j'aimerais un peu mieux comprendre, là, comment vous fonctionnez et comment vous entrevoyez l'avenir à ce niveau-là.

Mme Malavoy: Mais c'est ça qui pourrait peut-être être la solution.

M. Bourque (Ghislain): Il y a en fait deux stratégies qui sont déployées pour recruter des étudiants étrangers. Il y a d'abord les pratiques des profs qui ont de la recherche, de la recherche en réseau. Et, quand ces profs circulent, parfois ils reviennent avec des étudiants qui, dans le cadre de leurs recherches, peuvent venir dans des programmes de maîtrise ou de doctorat. Mais il y a aussi des agents recruteurs. Ça se passe en Chine, ça se passe aussi à l'île de la Réunion, ça se passe dans différents contextes où des personnes, pour nous, là, font un peu de recrutement sur le terrain. Ils le font aussi pour des collègues. Je pense aux collègues de Shawinigan et de Trois-Rivières et le collègue Lafliche, qui partagent avec nous ces besoins-là, ces ambitions-là que de pouvoir rejoindre des clientèles à l'extérieur du continent et ainsi d'amener des clientèles nouvelles dans nos établissements.

M. Bourque (Ghislain): Oui, parce qu'un prof regarde d'abord et avant tout la capacité de faire une carrière — enlevons l'aspect, je dirais, un petit peu pompeux du terme, mais — la capacité de s'investir dans ce dans quoi il a étudié, il a fait de la recherche et qu'il aime. Et très souvent ça passe par: Est-ce que vous avez des études de cycle supérieur? Est-ce qu'il y a un laboratoire? Est-ce qu'il y a des équipes de recherche? Autrement dit: Comment je vais pouvoir m'impliquer et m'intégrer? Et c'est sur cette dynamique-là que nous travaillons, en intégration, mais il nous manque, il faut le confesser, un certain nombre de moyens pour bien remplir ce mandat-là.

Donc, ça s'explique particulièrement par ça. Parce que vous savez qu'il y a une demande quand même assez forte en provenance de l'île de la Réunion en particulier.

Il y en a eu aussi et il y en a toujours de la Chine et d'autres pays asiatiques. Donc, c'est sur ces bases-là que se font les contacts et qu'ensuite on accueille des étudiants. Parfois, il faut les... comment dire, leur donner une compétence linguistique avant de les inscrire, et, dans d'autres cas, ils sont, à toutes fins pratiques, prêts pour les plans de formation.

Le Président (M. Chagnon): Pas pour la Réunion.

M. Bourque (Ghislain): Pas pour la Réunion, non, mais pour la Chine, certainement.

Une voix: Thaïlande.

M. Bourque (Ghislain): Thaïlande aussi.

M. Bordeleau: Combien d'étudiants vous avez qui reçoivent l'exonération des frais de scolarité, dans les étudiants étrangers? Est-ce que vous avez une idée du nombre, à peu près?

M. Bourque (Ghislain): Non, je n'ai pas d'idée du nombre.

M. Bordeleau: Vous n'avez pas d'idée.

M. Bourque (Ghislain): On souhaiterait qu'il y en ait plus. Si vous voulez mon avis là-dessus — parce qu'il y aurait une stratégie à déployer — on aimerait bien avoir un modèle, développer chez nous un modèle d'immigration académique. C'est-à-dire que, pour la majorité des bourses d'exonération de frais majorés, ce soit l'UQTR qui les offre et non pas les pays qui les ont sous l'angle diplomatique, disons, et qui ensuite nous envoient des étudiants qui parfois réussissent, parfois ne réussissent pas. Et on pourrait expliquer que la non-réussite est souvent associée au fait qu'il n'y a peut-être pas tout à fait, là, l'attention correcte qui est portée au profil étudiant pour l'envoyer étudier ailleurs. Nous, on aimerait beaucoup pouvoir développer le concept d'immigration académique en passant par les universités, c'est-à-dire être capables d'accueillir vraiment des étudiants, mais à titre d'immigrants chez nous.

M. Bordeleau: Le deuxième point que j'aimerais aborder est celui des étudiants à temps partiel. Quand on regarde, encore là, les données que vous nous avez fournies, au niveau du taux de diplomation des étudiants à temps partiel, en 1994, il y a 40 % des étudiants à temps partiel qui reçoivent leur diplôme après, je pense — c'est six ans? — six ans, et ce pourcentage-là a une progression jusqu'en 1998 à peu près, où on retrouve 55 %. Et ensuite, 1998 à 1999, ça baisse à 36 %. Alors, la question que j'aimerais vous poser là-dessus, c'est... Bon, d'abord, je n'ai pas de donnée comparative par rapport à ce qui se passe dans d'autres universités. Je ne sais pas si vous en avez? Est-ce que 36 %, ou 30 %, ou 40 %, c'est satisfaisant, au niveau de la diplomation des étudiants à temps partiel? Est-ce que c'est comparatif à ce qui se passe ailleurs? Et comment vous expliquez la progression de 1994 à 1998, et tout d'un coup une chute, là, qui nous semble assez importante, d'ailleurs qu'on retrouve aussi dans deux secteurs en particulier où il y a une chute dans les dernières années, c'est-à-dire en sciences pures puis en arts, lettres et sciences

humaines, où il y a une baisse légère, là, mais, disons, de 5 %, 6 % à peu près, dans la fin de ces deux... Alors, comment vous voyez cette problématique-là puis qu'est-ce que vous entrevoyez pour l'avenir? Et est-ce qu'il y a des correctifs ou des choses que vous voulez mettre en place pour favoriser la diplomation ou en tout cas l'accroître?

M. Bourque (Ghislain): Au niveau de la façon de les répertorier et aussi de les suivre, il y a des choses, là, qui doivent être corrigées, parce que très souvent ce sont des étudiants qui n'ont pas diplômé mais qui sont toujours actifs. Donc, ils ne sont pas diplômés dans les six ans, et très souvent ça peut être parce qu'ils ont un emploi qui est plus sollicitant ou... Mais en général on peut dire que ce sont des étudiants qui restent actifs, c'est-à-dire qui vont continuer leur formation pendant les années suivantes. Donc, on n'a pas de juste mesure pour bien garantir que ce que l'on va chercher comme information auprès des étudiants à temps partiel est correct. Parce que ça ne veut pas dire que le dossier est fermé, ça. Qu'on n'en ait que 35 % ou 40 %, à un moment donné, qui ont diplômé, ça ne veut pas dire que les autres...

Le Président (M. Chagnon): ...puis ceux qui ont diplômé. Vous avez, par exemple, pour donner les chiffres que le député de l'Acadie amenait, en sciences pures, sciences appliquées, vous avez 70,7 % de diplômés en temps plein. En temps partiel, c'est 23,8 %. En arts, lettres et sciences humaines, 75,3 % diplômés à temps plein; 26,9 % diplômés à temps partiel. Par contre, la courbe de diplômés à temps partiel, dans les deux cas, diminue dans les cinq dernières années. Donc, il y a de moins en moins de diplômés qui sont à temps partiel.

Par contre, dans l'éducation, vous avez 80,9 % de diplômés dans vos étudiants à temps plein. Et c'est là, deuxièmement, le grand questionnaire: 75 % des étudiants à temps partiel sont diplômés. C'est votre plus haut niveau des cinq dernières années. Dans ce secteur-là, il s'est fait une avancée puis une amélioration constantes, puis vous avez perdu du terrain dans les deux autres. En deux mots, je pense que, pour M. Paradis, il y aurait lieu de regarder ce qui s'est fait dans le milieu de l'éducation pour s'assurer que les étudiants à temps partiel réussissent, puis peut-être appliquer la même recette aux étudiants à temps partiel de sciences pures et appliquées puis de sciences humaines.

● (12 heures) ●

M. Bourque (Ghislain): On aimerait que les mêmes nécessités se transportent de l'éducation à d'autres programmes, parce qu'on sait qu'en éducation il y a eu plusieurs réformes et qu'il y a eu des mises à niveau, là, permanentes qui se sont faites auprès des enseignants, et avec les obligations que l'on connaît, là, pour suivre un petit peu les réformes.

Dans d'autres secteurs, c'est un petit peu plus capricieux. On n'a pas tout à fait les données pour... ou, disons, les études pour valider toutes les interprétations qu'on pourrait avancer, mais, comme je vous dis, il faut d'abord qu'on se valide sur le côté actif de l'étudiant ou inactif de l'étudiant. Lorsqu'on sait que l'étudiant a abandonné, c'est facile, lorsqu'on sait qu'il a diplômé, c'est facile, mais, dans bien des cas, ce sont des étudiants qui ont tiré leur période d'études à temps partiel, et, dans ce cas-là, évidemment la statistique n'arrive pas à les discriminer correctement. Mais, si avant ils réussissaient

dans un moindre temps et que maintenant c'est un peu plus long, c'est à nous de nous pencher pour regarder plus précisément ce qui s'est passé.

M. Bordeleau: Un dernier point que je veux juste aborder, ça a déjà été soulevé mais en fait c'est une précision que je voudrais vous demander. On a parlé de la question du recrutement des professeurs et de la rétention. Bon, j'ai fait une carrière à l'Université de Montréal, puis j'ai plusieurs étudiants du temps qui sont allés enseigner à Trois-Rivières et qui, pour la plupart, sont demeurés à Trois-Rivières, et je me demandais... l'importance exacte de la perte de professeurs au profit de d'autres institutions, c'est quoi, l'importance. Parce qu'on en a parlé, mais je n'ai pas d'indication, mettons, précise en termes de chiffres. Est-ce que c'est beaucoup de professeurs que vous perdez? Je ne parle pas de ceux évidemment qui partent pour la retraite, là, mais de ceux qui quittent pour aller dans une autre université. Je connais cinq collègues, là, qui ont travaillé à l'Université du Québec à Trois-Rivières; à ma connaissance, il y en a un qui a quitté pour aller dans une autre université. Maintenant, c'est la seule indication que j'ai.

M. Bourque (Ghislain): C'est à peu près...

M. Bordeleau: 20 %?

M. Bourque (Ghislain): C'est une bonne moyenne, mais c'est cyclique, là. Parce qu'on sait qu'il va y avoir une rareté de ressources, là. Il y a 1 000 étudiants... 1 000 professeurs par année à embaucher au Québec, jusqu'en 2012. Donc, ça va jouer du coude, là, c'est normal.

Maintenant, ce qui peut nous faire tort un peu plus, c'est lorsque les professeurs arrivent à maturité. On ne les perd pas nécessairement lorsque vient le temps de les former, on les perd lorsqu'ils arrivent à maturité, lorsqu'ils sont, dans leur domaine, des leaders. Et c'est ça qui nous cause plus de problèmes. Quand ça se passe sous cet angle-là, c'est parfois tout un pan de compétences institutionnelles que l'on perd. C'est cette difficulté que...

M. Bordeleau: Est-ce que c'est 20 % des professeurs, à peu près, que vous risquez de perdre, que vous perdez comme ça effectivement?

M. Roy (André G.): Je n'ai pas les chiffres avec moi, là — je ne voudrais pas que ce soit retenu contre moi, là, non plus — on pourra essayer de vous faire parvenir des chiffres plus exacts, là, parce qu'on a quand même des données. Mais ce n'est pas 20 %.

M. Bordeleau: Ce n'est pas 20 %?

M. Roy (André G.): On a connu un exode peut-être au début des années 2000, où ça allait peut-être un petit peu moins bien à l'université. Il est certain qu'on a renouvelé le corps professoral dans une proportion importante depuis 2000: 140 nouveaux professeurs, donc c'est des gens qui, en début de carrière, vont demeurer chez nous. Mais c'est moins important que 20 %, et on espère que ce le soit moins. Je vous dirais, ce qui nous fait plaisir également, c'est quand des professeurs nous quittent mais qu'ils nous reviennent. Ça, c'est quand même...

Une voix: ...

M. Roy (André G.): Oui, c'est ça, je vous dirais que c'est très satisfaisant, que c'est très intéressant, à la fois pour l'université mais également pour les collègues dans les départements, de revoir revenir leurs collègues, là.

M. Garneau (René): Même si les nombres ne sont pas nécessairement importants, c'est souvent les gens qui ont une grande qualité qui est rattachée, une grande réputation. Parce qu'évidemment les universités de métropole n'iront pas recruter le nouveau qui vient d'arriver, ils vont recruter celui qui a déjà un bon cheminement et déjà un réseau de contacts, là.

Le Président (M. Chagnon): M. le député de Bertrand.

M. Cousineau: Merci, M. le Président. Bienvenue, messieurs. Écoutez, moi aussi, là, je suis comme la députée de Maskinongé, je suis très heureux de voir la progression des chaires de recherche à l'Université du Québec à Trois-Rivières. C'est très intéressant de voir de quelle façon, là, que l'université est en train de se positionner. Les nouvelles chaires de recherche, bon, en biologie moléculaire — c'était mon domaine d'études — je trouve ça très, très intéressant.

Ma consœur a parlé abondamment aussi de l'hydrogène. Vous êtes maintenant un fer de lance, vous êtes les meneurs au Québec puis probablement au Canada au niveau de la recherche au niveau de l'hydrogène. Puis on sait que présentement, dans beaucoup de pays d'Europe, entre autres l'Allemagne, il y a beaucoup de travail qui se fait dans ce sens-là avec les compagnies pétrolières, là, puis avec les compagnies d'automobiles. Alors, félicitations, puis je pense que vous êtes sur une très, très bonne lancée.

Ma question que j'aimerais... où je voudrais avoir une réponse, c'est concernant les trois fonds subventionnaires. Alors, on sait qu'en 2003-2004 les fonds subventionnaires, au Québec, concernant la santé, puis concernant la société et culture, puis concernant la nature, les fonds ont été coupés de 6 % et ont été gelés depuis ce temps-là, ce qui a eu de graves implications sur certains programmes offerts par les fonds, entre autres celui des étudiants-chercheurs de deuxième, troisième cycle. Et puis on s'aperçoit que de plus en plus, au Québec, il y a des dossiers présentés par les étudiants qui sont des dossiers hautement recevables, et il y en a de plus en plus partout à travers le Québec, au niveau des universités, et il y a de moins en moins d'argent au niveau des fonds subventionnaires. Alors, j'aimerais savoir, moi... Puis, bon, on sait que, la dernière année, c'est autour de 20 %, 25 % des étudiants-chercheurs de deuxième cycle, troisième cycle qui ont réussi à avoir des bourses. J'aimerais savoir: À l'Université du Québec à Trois-Rivières, quelle incidence ça a sur vos étudiants qui sont en recherche?

M. Bourque (Ghislain): Vous pouvez tout de suite vous douter que c'est un impact qui est effectif, là, sur l'ensemble des universités, et principalement sur les universités qui ont des deuxième et des troisième cycles dans tous les domaines, et plus particulièrement dans les domaines scientifiques. Donc, l'impact est important chez nous, il est important dans le montage, aussi, des projets

de recherche. Parce qu'il faut comprendre que des étudiants en moins, des étudiants boursiers en moins, ça veut dire aussi des équipes de recherche un petit peu affaiblies et qui, à ce moment-là, regroupent des masses critiques moindres.

Mais ça veut dire aussi la relève à l'intérieur de la recherche. Et je pense que, là-dessus, il y aura très certainement à réviser les politiques pour revenir avec des politiques plus généreuses sous cet angle-là, puisque ce n'est pas que nous, là, qui nous trouvons affectés par ce genre de politique ou de virage qui s'est pris, ou d'atrophie — il y a pratiquement une atrophie sous l'angle de la recherche — mais c'est plein d'autres universités. Je pense que, là-dessus, l'ensemble à la fois des vice-recteurs de recherche, des doyens de la recherche ont réagi très fortement sur cette dimension.

Je pense que, là où ça fait le plus mal, c'est dans l'organisation même de la recherche qui doit... Et les étudiants — je réfère à la FEUQ là-dessus; les étudiants — ont fait un document sur l'organisation de la recherche, avec l'impact que ça a sur la réussite des études, et, quand il n'y a pas d'organisation de recherche dans un secteur, il y a beaucoup plus d'abandons des études de la part des étudiants de deuxième et troisième cycle, pour des raisons d'intégration d'équipe et pour des raisons d'encadrement. Et, dans tous les cas de figure où on amoindrit, si on veut, les investissements pour des fins de bourses de recherche en deuxième et troisième cycle, nous risquons toujours, à ce moment-là, d'affaiblir les équipes, d'avoir moins d'intégration, et là on s'en va dans un cercle, je dirais, qui est moins vertueux au sujet de la relève.

M. Cousineau: Pour être capable de suivre la parade avec l'augmentation du nombre d'étudiants qui font des demandes ou qui ont des dossiers hautement compétents, si on peut s'exprimer ainsi, bien ça prendrait autour de 15, 20 millions supplémentaires par fonds.

M. Bourque (Ghislain): Oui, mais vous savez un peu comment s'est joué le financement des fonds lors de la dernière ronde, là, c'est à l'intérieur des fonds mêmes qu'il a fallu faire des choix et non pas à partir de ce qu'on pourrait appeler un rajout, je ne dirais pas substantiel, mais un rajout qui permettait de suivre les besoins en bourses étudiantes de deuxième et troisième cycle. Donc là, il va y avoir des décisions à prendre, là, en ce qui regarde un réinvestissement au niveau du budget de recherche. Parce que ça a été questionné par la CREPUQ — peut-être avez-vous suivi cette saga — et ce le sera encore. Ça a été un petit peu atermoyé, il a fallu atermoyer, compte tenu du réinvestissement en éducation, à partir de la séquence dont on parlait tantôt, c'est-à-dire paiements de transfert, nouvelle grille de financement, mais la problématique est toujours sur la table, et ce sera probablement une des toutes prochaines discussions qui aura lieu avec les représentants du ministère.

M. Cousineau: Qu'en est-il du dossier concernant les frais indirects reliés à la recherche? Est-ce qu'il y a une évolution positive dans ce dossier-là?

● (12 h 10) ●

M. Bourque (Ghislain): Au niveau provincial, l'évolution... En fait, il s'agit de savoir quel type de reddition de comptes il faut faire, là. Il y a eu un petit peu de difficultés de bien s'arrimer, là, pour savoir à quoi ça

devait servir, et je pense qu'on est en train de sortir un petit peu du brouillard. Mais, au niveau des proportions, des répartitions, je pense que c'est un exercice, là, qui s'est bien passé. C'est avec le fédéral maintenant qu'il faut aller chercher les financements adéquats, puisque, dans l'état actuel des choses, le fédéral finance à peu près entre 25 % et 30 % des frais indirects de recherche et qu'il faut les amener à la hauteur de ce que le provincial donne, c'est-à-dire 50 % pour les humanités et 65 % pour les sciences. Et c'est là qu'avec la UCC se joue véritablement, je dirais, le bras de fer.

M. Cousineau: Merci.

Le Président (M. Chagnon): On a souvent fait état — merci, M. le député de Bertrand; on a souvent fait état — du 375 millions de différentiel entre le financement des universités canadiennes et celles du Québec, et évidemment la CREPUQ et le MELS, le MEL à l'époque... le MEQ plutôt, à l'époque, avait estimé à ce montant la différence entre les deux financements, sauf que, dans le financement canadien, on inclut effectivement une augmentation des droits de scolarité par rapport à ceux du Québec. Il y a un pourcentage du fonds, du 375 millions, qui vient directement des frais de scolarité, des droits de scolarité, qui sont plus élevés. Si, dans une hypothèse, par exemple, d'arrimage aux fonds canadiens ou au niveau canadien, on avait ce même arrimage aussi au niveau des droits de scolarité, compensés comme au Québec on le fait toujours, c'est-à-dire avec un système permettant justement... assurant l'accessibilité dans le système de prêts et bourses, en améliorant le système de prêts et bourses en fonction de cette augmentation de droits de scolarité, comment vous vivriez ça? Quelle est votre opinion sur cette hypothèse-là?

M. Bourque (Ghislain): Je suis moins content que vous que M. Langlois soit avec nous.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Langlois (Benoît): Je vais rester muet.

M. Bourque (Ghislain): Vous savez, si vous avez les mêmes chiffres que nous, ce n'est pas compliqué: il y a 3 000 \$ d'écart en moyenne, dans les frais de scolarité du Québec, par rapport à ceux du reste du Canada.

Le Président (M. Chagnon): ...10 500 étudiants, ça vous ferait 11 millions de revenus.

M. Bourque (Ghislain): Oui. On est très conscients de cela. Ça ne veut pas dire pour autant qu'on s'aveugle à l'idée que ce n'est pas à nous de demander le rehaussement ou de percevoir les frais de scolarité, ou les droits de scolarité, je devrais dire. Maintenant, comment présenter ça pour que les étudiants, là où ils sont le plus fragiles, se trouvent avantagés, ça, c'est la grande question. Je pense que les droits de scolarité peuvent évoluer, bien sûr, l'idée n'est pas nouvelle, et je pense que c'est aussi sous cet angle que les autres universités canadiennes et les provinces canadiennes nous regardent en se disant: Vous n'avez pas fait le travail, hein? C'est un petit peu ce qu'ils se disent quand vient le temps de négocier les transferts fédéraux.

Maintenant, comme je vous le disais tout à l'heure, si c'était une taxe — en fait c'est une taxe déguisée, les droits de scolarité; si c'était une taxe...

Le Président (M. Chagnon): ...plutôt un investissement.

Une voix: ...directe.

M. Bourque (Ghislain): Pardon?

Une voix: ...

M. Bourque (Ghislain): Une taxe directe, mais, si on se compare avec les commissions scolaires...

Le Président (M. Chagnon): Ça peut être aussi appelé un investissement.

M. Bourque (Ghislain): Non, on comprend que, dans l'éducation, toute taxe est convertie en investissement, puisque personne ne nie qu'on est dans l'économie et la société du savoir et qu'on n'a même pas le droit de penser qu'on n'y adhèrera pas. Bon, on va se comprendre tout de suite à partir de ça.

Si c'était une taxe qui relevait uniquement des décisions des universités — dans le privé, c'est le cas, prenons le modèle américain — peut-être qu'on aurait suivi la parade. Il y aurait un jeu de concurrence plus net entre les universités, mais probablement que les universités auraient suivi la parade puis arriveraient à charger les vrais coûts, puisqu'il faut boucler à la fin de l'année puis il faut développer dans les lignes qu'on veut développer. Dans l'état actuel des choses, on peut dire, et avec satisfaction, que ces décisions reviennent au gouvernement, comme, par exemple, la décision de dire que le diplôme est accrédité par le gouvernement, ce qui n'est pas le cas partout, puisque vous savez qu'il y a des universités d'entreprises qui ont leur...

Le Président (M. Chagnon): ...les universités canadiennes décernent leurs diplômes, mais les gouvernements assument les diplômes des universités, et les universités elles-mêmes font leurs propres diplômes. Et les universités canadiennes ont justement des droits de scolarité plus importants que ceux du Québec. Vous venez justement de nous dire: Ils nous regardent de travers en nous disant: Faites vos devoirs chez vous avant de commencer à demander de l'argent. Vous vivez ça comment?

M. Bourque (Ghislain): Par exemple, il aurait fallu au moins suivre le coût de la vie. Dans les universités canadiennes, c'est 8 % par année d'augmentation de frais de scolarité depuis 1994-1995. Nous, on n'a pas suivi le coût de la vie.

Le Président (M. Chagnon): Donc, chez vous, vous avez passé de 754 \$ — les autres revenus provenant des étudiants — à 1 606 \$ cette année, 754 \$, 2000-2001, à 1 606 \$ en 2004-2005.

M. Bourque (Ghislain): De quels coûts parlez-vous?

Une voix: Des frais afférents.

M. Bourque (Ghislain): Des frais afférents?

Le Président (M. Chagnon): Des frais afférents. Donc, comme étudiant...

M. Bourque (Ghislain): À 1 606 \$?

Le Président (M. Chagnon): 1 606 \$. Donc, comme étudiant, moi, je serais porté à dire...

M. Bouchard (Vachon): Il y a contestation sur le chiffre.

Le Président (M. Chagnon): Bien, moi, j'ai le chiffre que vous nous avez donné.

M. Bourque (Ghislain): Oui, oui, O.K. Donc, c'est la difficulté de lecture. Là, on parle du total ou on parle de par étudiant?

M. Garneau (René): Ça, ça a l'air à être le total, ça.

Une voix: C'est le total.

M. Garneau (René): C'est le revenu total. Bien, c'est parce que... Et, si on...

Le Président (M. Chagnon): Oui, c'est ça, 754 \$ par étudiant.

M. Garneau (René): Oui. Si vous me permettez...

Le Président (M. Chagnon): 754 000 \$ par étudiant... 1 620 000 \$.

M. Garneau (René): Oui, oui. Si vous me permettez, il y a plusieurs éléments qui peuvent expliquer ça, là. Premièrement, il y a la croissance du nombre d'étudiants qu'on a connue entre 2000 et 2001. Il y a l'aspect volume. Et, si on regarde, par exemple, uniquement le saut 2003-2004 à 2004-2005, chargés, là-dedans, il y a sans doute les frais qu'on transfère...

Le Président (M. Chagnon): Vous avez raison.

M. Garneau (René): ...pour Copibec, la notion de Copibec. Avant, on facturait à la feuille, maintenant ça a été passé dans les frais afférents, ça fait qu'il peut y avoir certaines distorsions qui peuvent amener des conclusions de cette nature. Mais il y a longtemps que nos frais afférents sont stables, là, comme les...

Le Président (M. Chagnon): O.K.

M. Bourque (Ghislain): Nous avons d'ailleurs les plus bas frais afférents, pratiquement, de toutes les universités du Québec...

Le Président (M. Chagnon): De tout le réseau, tout le réseau.

M. Bourque (Ghislain): ...et donc, effectivement, là, ça veut dire que beaucoup de services que l'on offre aux étudiants sont payés par notre budget de fonctionnement.

Le Président (M. Chagnon): Bref, en tout cas, là, ce qui pourrait arriver, c'est que l'État finance comme il finance dans les autres provinces, et puis vous auriez l'équivalent de ce que les autres provinces reçoivent, moins les droits étudiants.

M. Bourque (Ghislain): Oui, mais, pour ça, il faudrait savoir comment est-ce que sont gérés les droits de scolarité. Dans l'état actuel, les droits de scolarité sont décidés par le gouvernement.

Le Président (M. Chagnon): Oui, oui. Non, je comprends. Mais, s'il n'y a pas cette volonté que les universités pourraient avoir de demander une augmentation des droits de scolarité, il pourrait bien ne pas y avoir augmentation des droits de scolarité puis un financement comme les autres universités qui sont financées par l'État, dans les autres... puis même un financement équivalent à ce qui est fait ailleurs.

M. Bourque (Ghislain): Ce serait probablement, enfin, le plus mauvais scénario que je connaisse.

Le Président (M. Chagnon): Il me semble, il me semble aussi.

M. Bourque (Ghislain): Enfin, croyez bien que, si on est venus vous expliquer notre situation, ce n'est pas pour repartir avec pire.

Le Président (M. Chagnon): Bien, voilà, il me semble bien.

M. Bouchard (Vachon): Non, je trouve que c'est une belle conclusion, M. le recteur.

Le Président (M. Chagnon): Eh bien, je tiens à vous remercier de cette audition-là, et ça a été extrêmement enrichissant, et on sait puis on voit encore bien comment l'Université du Québec à Trois-Rivières non seulement chemine bien, mais va de mieux en mieux, je dirais. Même, depuis trois ans, ça va nettement mieux.

M. Bourque (Ghislain): Merci à tous et à toutes.

(Fin de la séance à 12 h 18)